F

OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

CDIP/33/8
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 3 OCTOBRE 2024

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Trente-troisième session
Genève, 9 – 13 décembre 2024

RAPPORT DE L'EVALUATION DE L'IMPACT DU PROJET "ACCES A DES BASES DE DONNEES SPECIALISEES ET APPUI"

établi par Mme Mélissa MacLean, spécialiste de l'évaluation

1. À sa vingt-neuvième session, lors de l'examen de la "Mise en œuvre des recommandations de l'étude indépendante qui ont été adoptées – proposition mise à jour du Secrétariat et contributions des États membres" (document CDIP/29/6), le comité a adopté un certain nombre de stratégies de mise en œuvre de ces recommandations (paragraphe 6.2 du résumé présenté par la présidente), dont les modalités prévoyaient que le Secrétariat mène chaque année une évaluation d'impact d'un projet achevé du Plan d'action pour le développement.

2. L'annexe du présent document contient le rapport d'une évaluation externe indépendante de l'impact du projet du Plan d'action pour le développement intitulé "Accès à des bases de données spécialisées et appui" (phases I et II), réalisée par Mme Melissa MacLean, spécialiste de l'évaluation, d'Ottawa (Canada).

3. Le CDIP est invité à examiner les informations figurant dans l'annexe du présent document.

[L'annexe suit]

Table des matières

LISTE DES SIGLES **2**
RESUME **3**
1. INTRODUCTION **7**
2. GENERALITES **7**
2.1. Évaluations précédentes 8
3. FINALITE, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION **8**
4. METHODE D'EVALUATION APPLIQUEE **8**
4.1. Recueil et analyse des données 9
4.2. Analyse, établissement du rapport et validation 9
4.3. Limitations 10
5. CONCLUSIONS **10**
5.1. Pertinence 10
5.2. Durabilité 21
5.3. Impact 25
6. ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE **33**
6.1. Bonnes pratiques 33
6.2. Enseignements 36
7. CONCLUSIONS **37**
8. RECOMMANDATIONS **38**

Figure 1 : Parties prenantes des réseaux de CATI, selon les coordonnateurs nationaux 13
Figure 2 : Fourniture des services les plus pertinents 14
Figure 3 : Pourcentage de réseaux de CATI dans des PMA et dans des pays qui ne se trouvent pas dans ce groupe 19
Figure 4 : Pourcentage de PMA et de pays qui ne se trouvent pas dans ce groupe dans les différents niveaux de développement 20
Figure 5 : Points de vue des coordonnateurs nationaux quant aux facteurs de durabilité 24
Figure 6 : Données suivies par les CATI 26
Figure 7 : Chemin d'impact du programme de CATI (partiel) 27
Figure 8 : Points de vue des coordonnateurs nationaux quant aux résultats 28
Figure 9 : Activités des CATI, selon les coordonnateurs nationaux 29
Figure 10 : Appréciation de l'impact et des résultats de plus haut niveau 31
Figure 11 : Appréciation des résultats de plus haut niveau par les coordonnateurs nationaux dans des PMA et les coordonnateurs nationaux dans des pays ne se trouvant pas dans ce groupe 32

APPENDICES (DISPONIBLES SÉPARÉMENT)

LISTE DES SIGLES

ARDI	Accès à la recherche pour le développement et l'innovation
ASPI	Accès à l'information spécialisée en matière de brevets
CATI-CARD	Centros de Apoyo a la Tecnología e Innovación-Centroamérica y República Dominicana
CDIP	Comité du développement et de la propriété intellectuelle
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
CATI	Centre d'appui à la technologie et à l'innovation
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

RESUME

1. On trouvera dans le présent rapport les conclusions d'une évaluation externe de l'impact du projet "Accès à des bases de données spécialisées et appui" mené dans le cadre du Plan d'action pour le développement de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), réalisée de février à août 2024 par une consultante indépendante.

Contexte

2. Mis en œuvre en deux phases entre 2009 et 2013, le projet "Accès à des bases de données spécialisées et appui" visait à stimuler l'innovation et la croissance dans les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) en soutenant la création de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et de réseaux connexes. Il a permis de promouvoir et de faciliter l'accès aux bases de données consacrées aux brevets et aux bases de données non-brevet, essentiellement au moyen de PATENTSCOPE, base de données gratuite de l'OMPI, et des programmes de partenariat public-privé ASPI et ARDI. Il a aussi été l'occasion d'organiser des activités de formation et de sensibilisation à ce sujet. En 2014, le projet a été intégré dans le programme de CATI en cours.

Objet et portée de l'évaluation

3. L'évaluation répond à des objectifs de responsabilisation et d'apprentissage. Elle vise à fournir aux États membres du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) une évaluation des résultats et des processus à long terme associés au projet. L'objectif est également de tirer des leçons en vue d'éclairer les efforts qui seront déployés à l'avenir dans le cadre du programme de CATI et d'autres projets similaires. L'évaluation porte sur la pertinence, la durabilité et l'impact du projet depuis la fin de la phase II jusqu'en février 2024.

Méthode

4. L'évaluation a été réalisée conformément aux lignes directrices et aux politiques d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) et de l'OMPI; elle est donc indépendante et crédible. L'approche suivie, basée sur la théorie, a consisté à reconstruire le chemin d'impact du programme et à ancrer l'analyse dans cette logique. Les données ont été recueillies au moyen de l'analyse de documents, d'entretiens avec 31 informateurs clés – coordonnateurs nationaux et responsables ou membres du personnel de CATI dans six pays –, de discussions avec l'équipe de l'OMPI chargée du programme de CATI et d'une enquête en ligne transmise aux coordonnateurs nationaux du réseau de CATI, à laquelle ont répondu des acteurs de 41 pays.

5. La consultante a traité et recoupé les données provenant de toutes ces sources, afin de tirer des conclusions pour répondre aux grandes questions posées dans le cadre de l'évaluation. Les résultats préliminaires ont été communiqués à l'équipe chargée du programme CATI, qui a ainsi eu l'occasion de faire ses remarques avant l'établissement du projet de rapport, lequel a été distribué pour commentaire. Les commentaires sur ce projet, minimes, ont été intégrés dans la version définitive.

Limitations

6 Certaines limitations, dont la plupart avaient été anticipées dès le départ, se sont matérialisées au cours de l'évaluation. Par exemple, même si les coordonnateurs ont été très réactifs et serviables, il a fallu multiplier les prises de contact et faire preuve de souplesse pour programmer les entretiens, notamment avec les institutions hôtes, ce qui a prolongé la période durant laquelle les entretiens ont eu lieu. Par ailleurs, la date limite de réponse à l'enquête a

été repoussée, pour obtenir un nombre suffisant de réponses. L'échantillonnage des responsables de CATI ayant été réalisé par l'intermédiaire des coordonnateurs nationaux, il a eu tendance à favoriser les CATI les plus actifs, ce qui a peut-être introduit un biais positif; cependant, les entretiens ont tout de même permis d'obtenir des informations précieuses grâce à la participation et à la franchise des personnes interrogées. L'enquête, initialement destinée aux coordonnateurs nationaux, a également été transmise à certains responsables de CATI, ce qui fait que plusieurs réponses ont été reçues d'un même pays dans sept cas. Pour pallier ce problème, il a été donné la priorité aux premières réponses, par souci de cohérence, et les réponses supplémentaires ont été analysées séparément le cas échéant. Enfin, les lacunes constatées dans les documents et les données de suivi ont été comblées au moyen de rapports annuels et d'autres sources. Aucun de ces problèmes n'a d'effet majeur sur la crédibilité des résultats de l'évaluation.

Conclusions

7 Les résultats de l'évaluation présentés ci-après ont permis de répondre aux questions figurant dans le tableau d'évaluation; ils sont organisés selon les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE.

Pertinence

i. Le programme intégré d'appui aux CATI est en phase avec les priorités nationales et régionales en matière de propriété intellectuelle et de transfert de technologie.
ii. L'appui que l'OMPI apporte aux réseaux nationaux de CATI est pertinent pour les grandes catégories de parties prenantes, mais la plupart des CATI aident principalement les chercheurs des établissements universitaires.
iii. Les réseaux de CATI apprécient l'appui de l'OMPI, en particulier les formations et les publications, mais cet appui est plus ou moins bien connu et utilisé.
iv. De nombreux réseaux dans les PMA et les pays à faible revenu ont plus de mal que ceux des pays qui ne figurent pas parmi les PMA à tirer parti du programme de CATI, parce qu'ils rencontrent des obstacles plus importants au niveau des institutions, des ressources et des capacités.

Durabilité

v. Le programme de CATI et ses résultats ont perduré grâce à une évolution continue et réactive, qui a reposé sur les bases du projet initial relatif aux bases de données spécialisées.
vi. De nombreux réseaux de CATI ont prouvé leur durabilité en gagnant des membres, en renforçant leurs capacités et en étoffant leur gamme de services, mais tous les réseaux et tous les CATI ne sont pas aussi durables les uns que les autres.
vii. Les coordonnateurs nationaux sont optimistes quant à l'avenir de leurs réseaux, mais la durabilité de ceux-ci pâtit de nombreux problèmes qui ne sont pas dans la sphère d'influence de l'OMPI.

Incidence

viii. Les données de suivi du programme étant rares, il est difficile de se faire une idée des résultats et de l'impact, même si certaines données sont présentées régulièrement dans les rapports annuels du programme de CATI.
ix. Les activités et les produits du programme ont permis d'obtenir les résultats immédiats et intermédiaires escomptés, comme indiqué dans le chemin d'impact.

x. C'est dans les réseaux les plus actifs et les mieux consolidés que le programme de CATI a les impacts primaires et secondaires les plus forts.

Enseignements tirés de l'expérience

8 L'évaluation a permis de recenser un certain nombre de meilleures pratiques et d'enseignements sur la base de l'expérience de différents réseaux de CATI. Les meilleures pratiques recensées sont :

- La priorité donnée au soutien et au leadership des institutions
- La recherche de fonds pour les budgets dédiés aux CATI
- Les visites de formation et de sensibilisation dans les CATI
- Les séances consultatives en ligne
- La fixation d'objectifs
- Le recours à des incitations
- La connexion des CATI par les médias sociaux
- La proactivité des coordonnateurs et des responsables de CATI
- L'intégration de la propriété intellectuelle dans les programmes
- L'investissement dans l'établissement de relations
- La recherche d'organismes autres que les universités pour accueillir des CATI
- La localisation des CATI dans les services de recherche et d'innovation

Quant aux enseignements, ils avaient trait aux éléments suivants :

- Les barrières linguistiques entravant l'utilisation de l'appui de l'OMPI
- L'insuffisance de l'adaptation au contexte local
- Les goulets d'étranglement au niveau des coordonnateurs nationaux
- Les goulets d'étranglement administratifs
- L'inadéquation entre l'endroit qui accueille un CATI et son responsable
- Le développement des réseaux au-delà des capacités

Conclusions

9 Le projet "Accès à des bases de données spécialisées et appui" et le programme de CATI en cours ont sensiblement amélioré l'écosystème de l'innovation dans les pays bénéficiaires. Le programme est pertinent et durable; il a un impact et est en phase avec les priorités nationales et régionales. Des difficultés existent, notamment pour les PMA et les autres pays qui sont face à des obstacles ayant trait aux ressources, aux capacités, à l'appui institutionnel et à l'environnement stratégique, et tous les réseaux de CATI et tous les CATI au sein des pays n'obtiennent pas les mêmes résultats en termes de durabilité et d'impact. L'adaptation continue du programme et sa réactivité aux besoins des parties prenantes ont contribué à l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel et des utilisateurs des CATI, à l'amélioration de la capacité des CATI à fournir des services et au renforcement des échanges au sein des réseaux de CATI et entre eux. Tout cela a ensuite contribué à une meilleure sensibilisation à la propriété intellectuelle, à une meilleure protection de la propriété intellectuelle et, dans une moindre mesure, à la création de valeur. En continuant de prêter attention aux nouveaux besoins, notamment en matière de commercialisation, et en renforçant l'appui apporté aux réseaux en retard, en particulier dans les PMA, on pourrait encore amplifier la contribution de l'OMPI au bien-être économique et social par l'innovation.

Recommandations

10 **Élaborer un cadre de résultats au niveau du programme**, sur la base du chemin d'impact et des pratiques standard de gestion axée sur les résultats, en reliant les produits, résultats et impacts de haut niveau escomptés à des indicateurs qualitatifs et quantitatifs afin d'améliorer le suivi et de contribuer à la communication des stratégies du programme.

11 **Suspendre les nouvelles demandes et les nouveaux accords sur le niveau de services pour se concentrer sur la viabilité des CATI existants**, éventuellement en fixant un objectif quant au pourcentage de réseaux qui devraient être matures avant de poursuivre le développement.

12 **Élaborer et mettre à l'essai un ensemble d'activités d'appui de type projet pour certains réseaux dans les PMA (et éventuellement dans les pays à faible revenu),** en répondant à leurs besoins spécifiques, notamment s'agissant des ressources financières, et en fixant des objectifs réalistes.

13 **Étudier les possibilités de contacts plus directs et plus fréquents entre les responsables et le personnel des CATI et l'équipe de l'OMPI** afin d'éliminer les goulets d'étranglement dans la transmission des informations et de veiller à ce que le personnel des CATI ait connaissance de tout l'appui pertinent qu'apporte l'OMPI et puisse en bénéficier, en particulier au cours des premières phases de développement.

1. INTRODUCTION

14 On trouvera dans le présent rapport les résultats d'une évaluation externe de l'impact du projet "Accès à des bases de données spécialisées et appui" mené dans le cadre du Plan d'action pour le développement de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Commandée par la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement et la Section de l'évaluation de la Division de la supervision interne (DSI), l'évaluation a été réalisée par une consultante indépendante, Melissa MacLean (autrice du présent rapport), entre février et août 2024.

2. GENERALITES

15 Le projet "Accès à des bases de données spécialisées et appui", mis en œuvre en deux phases entre 2009 et 2013, avait été élaboré en réponse à la recommandation n° 8 du Plan d'action pour le développement et était en phase avec le Plan stratégique à moyen terme de l'OMPI pour 2010-2015. Son objectif général était de stimuler l'innovation et la croissance dans les pays en développement et les pays les moins avancés (PMA) en soutenant la création de centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) et de réseaux connexes. Dans un premier temps, le projet était axé sur la création de CATI, la formation et les activités de sensibilisation avec les principales parties prenantes. Les CATI devaient faciliter l'accès aux ressources scientifiques en ligne (brevets et littérature non-brevet) et aux publications relatives à la propriété intellectuelle, et aider à la recherche d'informations sur la technologie. Certains CATI proposaient également une formation à la recherche dans les bases de données, des recherches spécialisées en matière de propriété intellectuelle, une veille technologique et des informations de base sur les lois relatives à la propriété industrielle et à la commercialisation des technologies.

16 Au cours de la phase I, le projet a essentiellement permis aux premiers CATI d'ouvrir leurs portes et de commencer à fonctionner. Au cours de la phase II, l'équipe chargée du projet s'est appuyée sur les premières réalisations pour améliorer la durabilité à long terme, en continuant de créer de nouveaux CATI, en organisant des formations et en créant la plateforme eTISC pour les échanges au niveau mondial. Un volet important du projet, dans les deux phases, consistait à garantir l'accès aux bases de données sur les brevets et non-brevets au moyen de la base de données PATENTSCOPE de l'OMPI et par l'intermédiaire des programmes relatifs à l'accès à l'information spécialisée en matière de brevets (ASPI) et à l'accès à la recherche pour le développement et l'innovation (ARDI).

17. Doté d'un budget d'un peu moins de 3,5 millions de francs suisses pour les deux phases, le projet était géré par la Division de l'appui à l'innovation et à la technologie de l'OMPI, avec le soutien de l'Académie de l'OMPI, du Secteur de l'innovation et de la technologie, des divisions régionales et de la Division pour les PMA. Après 2014, il a été intégré dans le programme de CATI en cours, sous la même division, rebaptisée Division de l'appui à la technologie et à l'innovation.

18 Les principaux groupes auxquels le programme de CATI devait servir sont les inventeurs, les petites et moyennes entreprises (PME), l'industrie, les chercheurs des centres technologiques et des universités, le monde académique (des écoles aux universités), les professionnels de la propriété intellectuelle et les décideurs des administrations publiques. On recense aussi d'autres parties prenantes clés :

- **Les administrations** (offices nationaux de propriété intellectuelle, ministères ou organismes gouvernementaux, par exemple) chargées de définir les priorités nationales, d'évaluer les besoins des utilisateurs et d'approuver les documents relatifs au projet.

- **Les coordonnateurs nationaux** (se trouvant normalement dans les offices nationaux de propriété intellectuelle), qui évaluent les institutions susceptibles d'accueillir un CATI et aident ces institutions à créer un CATI, servent d'intermédiaires entre l'OMPI et les institutions hôtes, coordonnent leurs réseaux nationaux de CATI et suivent et évaluent les progrès.
- **Les institutions hôtes** (le plus souvent des établissements universitaires ou de recherche, mais aussi des chambres de commerce, des parcs scientifiques et technologiques, des incubateurs de technologies, d'innovations ou d'entreprises ou encore des associations sectorielles), qui fournissent le personnel administratif et technique, les installations et l'infrastructure pour le CATI.

19 Le programme de CATI de l'OMPI joue plusieurs rôles. Au début des partenariats dans chaque pays, il aide les gouvernements à préparer les documents relatifs au projet pour lancer leurs réseaux de CATI. Ensuite, il fournit les supports de formation et organise des formations (en ligne et sur place), contribue à trouver les ressources nécessaires (notamment en facilitant l'accès aux programmes ASPI et ARDI et à d'autres ressources), facilite l'échange de connaissances et de meilleures pratiques entre les CATI aux niveaux national, régional et international, en partie grâce à la plateforme eTISC, et participe à la sensibilisation au moyen de diverses activités, telles que des conférences, d'un site Web et des supports pertinents.

2.1. Évaluations précédentes

20 Une évaluation a été réalisée après chacune des deux phases du projet initial relatif aux bases de données spécialisées, en 2012 et en 2014. L'évaluation de la phase II a montré que le projet avait permis de favoriser l'accès à la propriété intellectuelle et à l'innovation dans les pays en développement, avec des résultats notables dans certains pays. Toutefois, une des conclusions était que la pérennisation de ces résultats dépendait grandement de facteurs externes, dont la volonté et la capacité des offices nationaux de propriété intellectuelle et des institutions hôtes. L'équipe d'évaluation avait recommandé que l'OMPI continue de soutenir les CATI au moyen d'activités intégrées; elle avait aussi insisté sur la nécessité d'un soutien sur mesure, de formations complètes et de l'intégration du soutien et des services des CATI dans des initiatives plus larges concernant la technologie et l'innovation.

3. FINALITE, OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION

21 La présente évaluation avait deux grandes finalités. Tout d'abord, la responsabilisation : fournir aux États membres du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) une évaluation des résultats à long terme du projet, qui ressortent des réalisations obtenues au moyen des activités intégrées émanant du projet jusqu'à la date de début de l'évaluation (1er février 2024). Ensuite, l'apprentissage : recenser et consigner les difficultés, les bonnes pratiques et les enseignements en vue d'éclairer les efforts que ne cessent de déployer les parties prenantes du programme de CATI ainsi que d'autres initiatives.

4. METHODE D'EVALUATION APPLIQUEE

22 L'évaluation a reposé sur une approche axée sur la théorie. Pour commencer, la consultante a reconstruit le chemin d'impact du programme (voir l'appendice 1) en analysant des documents et en se fondant sur les contributions de l'équipe chargée du programme, pour représenter ce que le programme aujourd'hui intégré devrait permettre d'obtenir et comment. L'analyse reposait sur cette logique sous-jacente et les données ont été évaluées au regard des hypothèses sur les contributions du programme à l'obtention des résultats et des impacts. L'évaluation était aussi axée sur l'utilisation, eu égard à l'idée que la consultante se faisait de ce que les utilisateurs feraient de ses conclusions. La consultante a cherché avec l'équipe chargée du programme quelles thématiques et questions seraient pertinentes pour répondre à

la fois à leurs besoins d'apprentissage et à la finalité de responsabilisation de l'évaluation. Les questions ont été organisées dans un tableau d'évaluation (voir l'appendice 2), où elles sont reliées à des indicateurs, à des méthodes de collecte de données et à des sources de données.

23 L'évaluation a été réalisée conformément aux normes acceptées, dont celles du CAD de l'OCDE, les Directives pour la conduite déontologique des évaluations du GNUE et les politiques de l'OMPI. C'est là un gage d'indépendance, d'inclusivité et de crédibilité. Toutes les personnes ayant fourni des informations aux fins de la collecte de données ont été informées de l'objectif de leur participation, de la manière dont les informations seraient utilisées, du caractère volontaire de leur participation et des règles de confidentialité. Leur consentement a été demandé et consigné avant leur participation.

4.1. Recueil et analyse des données

24 La consultante a analysé diverses sources primaires et secondaires, afin d'arriver à des résultats et conclusions solides, au moyen des méthodes ci-après :

- **L'analyse** de documents fournis par l'équipe chargée du programme ou trouvés en ligne, dont les rapports annuels du programme de CATI, des enquêtes ou encore diverses ressources fournies par les CATI.
- **Des entretiens avec 31 informateurs clés**, personnes ou groupes de répondants de six pays, représentants de coordonnateurs nationaux, personnels ou responsables de CATI au sein d'institutions hôtes et, dans deux cas, représentants d'autres institutions parties prenantes (voir l'appendice 3 pour la liste des personnes interrogées et l'appendice 5 pour des exemples de guides d'entretien).
- **Des discussions** avec l'équipe de l'OMPI chargée du programme de CATI.
- **Une enquête en ligne** auprès des coordonnateurs nationaux, qui a permis de recueillir des réponses exploitables de **41 pays** (voir l'appendice 4 pour le questionnaire).

25 La consultante a choisi de s'entretenir avec des représentants de CATI en Éthiopie, au Honduras, au Maroc, en Ouganda, aux Philippines et au Viet Nam, pour étudier plus en profondeur les réseaux de CATI dans différents contextes. Elle a choisi ces pays sur la base de différents facteurs, notamment leur situation géographique, différentes variables socioéconomiques, le niveau de développement du réseau de CATI et le nombre d'années écoulées depuis la conclusion des accords sur le niveau de services et les cadres institutionnels des CATI. Le recueil de données au niveau des pays a commencé par des entretiens avec les coordonnateurs nationaux des CATI, après une mise en relation par l'OMPI par courrier électronique. Les coordonnateurs ont ensuite été invités à désigner des représentants d'institutions accueillant des CATI, pour d'autres entretiens.

4.2. Analyse, établissement du rapport et validation

26 La consultante a compilé et recoupé les données recueillies au moyen des différentes sources, en utilisant le tableau d'évaluation comme guide. Elle a procédé à une simple analyse de contenu pour traiter les informations provenant des entretiens et des documents et a eu recours à la statistique descriptive pour organiser les informations quantifiables, notamment les réponses aux questions fermées de l'enquête. Les constatations et conclusions étayées, répondant aux questions d'évaluation, ont ensuite été présentées, dans un document PowerPoint, à l'équipe chargée du programme, à qui la consultante a demandé un premier avis avant d'établir et de soumettre un projet de rapport. La version définitive du rapport intègre les révisions qu'il a fallu apporter pour tenir compte des remarques de l'équipe chargée du programme.

4.3. Limitations

27 Certaines limitations, dont la plupart avaient été anticipées dès le départ, se sont matérialisées au cours de l'évaluation. Ces activités comprenaient :

- **Retards dans la communication avec les parties prenantes et dans la fixation des rendez-vous pour les entretiens** : même si les coordonnateurs nationaux ont été très réactifs[1], il a fallu, pour programmer les entretiens avec les institutions hôtes, multiplier les prises de contact et faire preuve de souplesse pour tenir compte des décalages horaires et répondre aux demandes de déplacement des rendez-vous. Trente et une des 35 parties prenantes ont finalement été interrogées, soit une de plus que prévu, mais il a fallu prévoir une longue période pour mener à bien les entretiens. Par ailleurs, la date limite de réponse à l'enquête a été repoussée, pour obtenir un nombre suffisant de réponses.
- **Problèmes d'échantillonnage** : les critères définis pour les entretiens avec les CATI visaient à garantir la diversité des personnes représentées, mais les coordonnateurs nationaux ont eu tendance à choisir des personnes de CATI plus actifs, ce qui a peut-être introduit un biais légèrement positif dans l'échantillon. Toutefois, les personnes interrogées étaient bien informées et ont été utiles. La consultante a insisté sur le fait que l'évaluation avait une finalité d'apprentissage, et la plupart des personnes interrogées ont eu avec elle des échanges francs et complets qui ont permis d'obtenir des informations précieuses et détaillées. Comme pour la plupart des enquêtes, les personnes interrogées sont probablement celles qui sont les plus intéressées par le programme de CATI, ce qui engendre aussi un risque de biais positif.
- **Réponses à l'enquête** : l'enquête, destinée aux coordonnateurs nationaux, a parfois été transmise à des responsables de CATI. Par conséquent, pour sept pays, plusieurs réponses ont été reçues. La consultante a apporté les ajustements nécessaires pour garantir la cohérence de l'échantillon et a analysé séparément les réponses supplémentaires.
- **Quantité limitée de documents et de données de suivi** : la consultante a pallié le manque de données de suivi détaillées et consolidées sur les performances des réseaux de CATI en utilisant des rapports annuels et d'autres sources.

Aucune de ces limitations n'a eu d'effet majeur sur la crédibilité des résultats de l'évaluation.

5. CONCLUSIONS

28 On trouvera dans la présente section les résultats de l'évaluation, qui ont permis de répondre aux questions figurant dans le tableau d'évaluation et qui sont organisés selon les critères d'évaluation du CAD de l'OCDE. À chaque fois, le résultat présenté en vedette est suivi d'une analyse et de la présentation des éléments factuels qui l'étayent.

5.1. Pertinence

a) Le programme intégré d'appui aux CATI est en phase avec les priorités nationales et régionales en matière de propriété intellectuelle et de transfert de technologie.

29 Comme le montre le chemin d'impact (appendice 1), l'impact primaire et l'impact secondaire recherchés par le programme OMPI d'appui aux CATI sont l'utilisation accrue des ressources de propriété intellectuelle dans le cadre de l'innovation (impact primaire) et l'amélioration de l'innovation au service du bien-être économique et social (impact secondaire). Selon l'enchaînement envisagé des changements, le programme contribuerait à la

[1] Le coordonnateur national d'un des pays choisis au départ pour les entretiens n'a pas répondu, malgré les rappels; ce pays a donc été remplacé, ce qui a retardé les entretiens.

concrétisation de ces impacts au moyen d'activités et de produits qui renforceraient la capacité des chercheurs, des inventeurs et des entrepreneurs à utiliser la propriété intellectuelle, renforceraient les réseaux de CATI et amélioreraient l'écosystème de l'innovation dans les pays participants.

30 Cet enchaînement de changements est en phase avec les orientations en matière de propriété intellectuelle et d'innovation dans les pays participants. À titre d'exemple, dans sa stratégie en matière de propriété intellectuelle jusqu'en 2030, le Viet Nam met l'accent sur la sensibilisation à la propriété intellectuelle et sur l'amélioration de son accessibilité et de son utilisation, afin de contribuer à la création d'actifs de propriété intellectuelle, d'encourager l'innovation et de créer des systèmes de propriété intellectuelle solides, et ainsi d'atteindre son objectif, qui est de devenir d'ici 2030 un pays leader au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'agissant de la création, de la protection et de l'exploitation de la propriété intellectuelle[2]. De même, dans son document stratégique "Vision 2030, the Pathway to Prosperity", l'Éthiopie souligne que la propriété intellectuelle est pour elle un enjeu stratégique essentiel et, en 2022, la délégation de l'Éthiopie à l'Assemblée générale de l'OMPI a annoncé que le pays préparait un texte qui permettrait de créer un fonds pour l'innovation destiné à soutenir la création et la commercialisation d'actifs de propriété intellectuelle[3]. D'autres documents et entretiens montrent que le Gouvernement éthiopien tient à renforcer le système national d'innovation en développant les capacités technologiques, en favorisant un transfert de technologie efficace et en améliorant l'utilisation des ressources de propriété intellectuelle au service du développement national, autant d'axes de travail auxquels l'appui de l'OMPI contribue.

31 Le programme est également en phase avec les priorités des organismes régionaux, dont la Communauté de l'ASEAN, le Secrétariat d'intégration économique centraméricaine (SIECA) et l'Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO). Dans son plan stratégique pour 2022-2026, l'ARIPO met l'accent sur le renforcement des offices nationaux de propriété intellectuelle et la durabilité des systèmes de propriété intellectuelle, ce qui cadre avec les objectifs du programme de CATI visant à renforcer les capacités des ressources humaines par la formation, la sensibilisation, le renforcement des réseaux et l'amélioration de l'accès aux bases de données sur les brevets et à d'autres ressources.

Le programme d'appui aux CATI de l'OMPI cadre bien avec les objectifs de l'ASEAN en matière de propriété intellectuelle, que poursuit le Groupe de travail de l'ASEAN sur la coopération en matière de propriété intellectuelle. Il vise notamment à accélérer les progrès concernant la création, la commercialisation et la protection des actifs de propriété intellectuelle dans la région, à améliorer les politiques et les cadres institutionnels régionaux en matière de propriété intellectuelle, à promouvoir la coopération et le dialogue dans ce domaine dans la région et à renforcer les capacités humaines et institutionnelles relatives à la propriété intellectuelle ainsi que la sensibilisation à ces enjeux.

32 Le programme de CATI de l'OMPI est également intéressant s'agissant de l'accent que l'ASEAN met sur le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion de l'innovation dans la région. En 2022, par exemple, le coordonnateur national pour les Philippines a organisé une formation à la recherche en matière de brevets à l'intention des membres du réseau de CATI du

[2] Voir : Viet Nam's Intellectual Property Strategy until 2030: Driving force for development of intellectual property assets (https://www.most.gov.vn/en/news/753/viet-nam%E2%80%99s-intellectual-property-strategy-until-2030--driving-force-for-development-of-intellectual-property-assets.aspx).

[3] Voir : discours d'ouverture de la délégation de l'Éthiopie à la soixante-troisième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI, 14 juillet 2022, Genève (Suisse) (https://www.wipo.int/edocs/mdocs/govbody/en/a_63/a_63_stmt_ethiopia.pdf).

Viet Nam, ce qui a contribué à l'objectif de renforcement des capacités et des réseaux en matière de propriété intellectuelle et d'innovation dans la région poursuivi par l'ASEAN[4].

33 Le programme régional du SIECA en matière de propriété intellectuelle, qui vise à redynamiser les initiatives dans ce domaine et en matière d'innovation, fixe diverses priorités qui cadrent avec l'appui de l'OMPI aux CATI, notamment la promotion de la formation sur divers aspects des brevets et autres droits de propriété intellectuelle et le soutien du transfert de technologie et de l'innovation par le renforcement de l'écosystème de l'innovation, y compris par l'intermédiaire des réseaux nationaux de CATI dans la région[5]. La décision du SIECA de donner la priorité aux enjeux de la propriété intellectuelle et de l'innovation a conduit à la création du réseau régional de CATI pour l'Amérique centrale et la République dominicaine (CATI-CARD)[6].

34 La pertinence du programme de CATI au niveau régional a été renforcée par la création de trois réseaux de CATI régionaux – un pour les États membres de l'ARIPO, un pour les pays de l'ASEAN et un pour l'Amérique centrale et les Caraïbes – et les initiatives et la coopération régionales ont renforcé la concordance entre le programme et les priorités régionales. Selon le rapport annuel 2024 sur les CATI, les initiatives régionales en Afrique, en Asie, dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes ont renforcé la coopération entre les CATI, ce qui a permis l'échange d'expériences et des meilleures pratiques, et la conclusion d'accords bilatéraux a encore renforcé cette coopération. En 2023, par exemple, l'OMPI et le Secrétariat de l'ASEAN ont mis en œuvre deux projets qui visaient à consolider le cadre propice à la création et à l'utilisation de la propriété intellectuelle et à renforcer les structures de transfert de technologie dans la région[7]. En outre, l'OMPI et l'ARIPO organisent chaque année conjointement des réunions régionales sur les CATI. Depuis 2016, le réseau CATI-CARD organise également chaque année des réunions qui permettent aux participants d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques et de trouver des activités communes pour les CATI dans la région.

b) L'appui que l'OMPI apporte aux réseaux nationaux de CATI est pertinent pour les grandes catégories de parties prenantes, mais la plupart des CATI aident principalement les chercheurs des établissements universitaires.

35 Dans l'enquête réalisée pour l'évaluation, il a été demandé aux coordonnateurs nationaux quels groupes de parties prenantes leur réseau national de CATI était appelé à aider. Comme le montre la Figure 1, parmi les options proposées (sur la base des documents relatifs au programme), les répondants ont le plus souvent choisi les chercheurs et les universitaires. L'industrie, les professionnels de la propriété intellectuelle et les décideurs sont les options qui ont été les moins choisies. Il est également ressorti des entretiens avec les responsables de CATI que les principaux utilisateurs de leurs services étaient des étudiants, des professeurs ou des chercheurs. Cette constatation cadre avec le fait que la majorité des CATI se trouvent dans des établissements universitaires et donne à penser que, même si certains d'entre eux sont disposés à aider des utilisateurs externes, la majorité des utilisateurs sont internes.

---

4 OMPI, Rapport 2022 sur les CATI : Renforcer les capacités d'innovation locales en vue d'accélérer le transfert de connaissances et de technologies, page 19.

5 Voir : SIECA, Agenda Regional de Propiedad Intelectual del Subsistema de Integración Económica Centroamericana | Prioridades identificadas por el GTPI (https://www.sieca.int/producto/agenda-regional-de-propiedad-intelectual-del-subsistema-de-integracion-economica-centroamericana/).

6 Les CATI s'appellent Centros de Apoyo a la Tecnología e Innovación (CATI, comme en français) dans les pays hispanophones et Technology and Innovation Support Centers (TISCs) dans les pays anglophones.

7 OMPI, TISCs Report 2023 : Cultivating expertise to empower local innovators, page 6.

Figure 1 : Parties prenantes des réseaux de CATI, selon les coordonnateurs nationaux

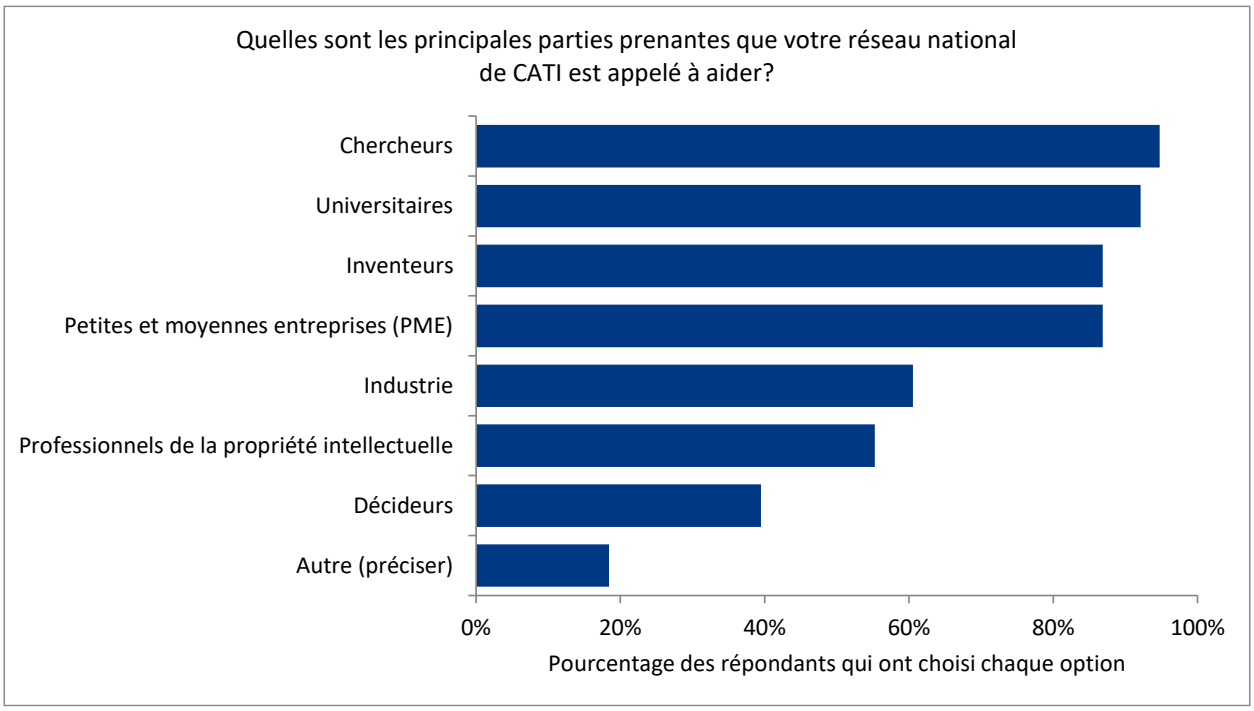

36 Plusieurs personnes interrogées au Maroc, aux Philippines et au Viet Nam ont décrit des activités de sensibilisation à l'intention de l'industrie et d'autres acteurs extérieurs à la communauté universitaire. Toutefois, il a été donné très peu d'exemples de CATI dans d'autres pays. Dans certains cas, cela s'explique par le fait que la sensibilisation au sein de la communauté universitaire est déjà en soi un beau défi. Les CATI des six pays visés par l'enquête ont déclaré qu'il serait important de communiquer au-delà de la communauté universitaire, et certains responsables de CATI et coordonnateurs nationaux ont indiqué que même s'ils n'avaient pas encore étendu leur champ d'action au-delà du monde universitaire, ils en avaient l'intention. Pour les CATI situés dans les universités, les étudiants sont des parties prenantes clés et leurs services sont souvent axés sur l'éducation des étudiants à la propriété intellectuelle et l'aide à l'utilisation des ressources de propriété intellectuelle dans le cadre des projets de recherche et des cours de base.

37 Dans l'enquête, les coordonnateurs nationaux ont également été interrogés sur l'importance que les différents services offerts par les CATI revêtaient pour leurs parties prenantes clés. La plupart d'entre eux étaient d'avis que tous les services cités étaient importants; les services les plus souvent choisis étaient la recherche sur la nouveauté et la brevetabilité, l'accès aux bases de données techniques et l'assistance et le conseil. Cependant, comme le montre la Figure 2, bon nombre de réseaux de CATI ne fournissent pas tous ces services, et les données tirées des entretiens confirment que tous les CATI ne fournissent pas les mêmes services, même au sein du même réseau national. Il y a donc un décalage entre les besoins et l'offre de services, même si toutes les sources de données montrent qu'un nombre croissant de CATI offrent des services supplémentaires.

Figure 2 : Fourniture des services les plus pertinents

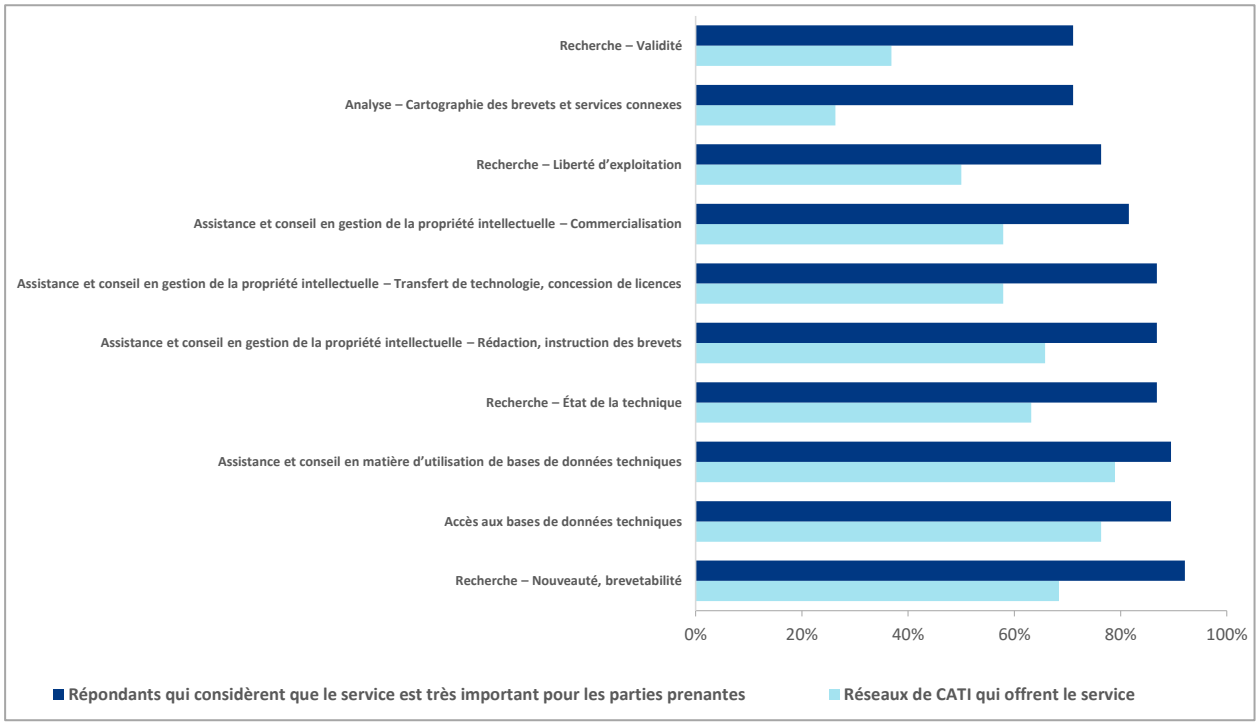

38 Les données de suivi de l'OMPI confirment qu'il y a moins de CATI qui offrent des services à valeur ajoutée, tels que la cartographie de brevets (qui figure parmi les services offerts par les CATI depuis 2017[8]), la rédaction de brevets, l'assistance à la commercialisation ou les recherches de validité. Les coordonnateurs nationaux étaient plus conservateurs que l'OMPI dans leurs estimations des services offerts; alors que l'OMPI indiquait que les 1 494 CATI fournissaient des services d'accès aux bases de données de brevets et aux bases de données scientifiques et techniques et d'assistance à leur utilisation, seulement un peu plus de trois quarts des coordonnateurs ayant répondu à l'enquête ont indiqué que leurs réseaux nationaux fournissaient ces services de base (76% et 79% des réseaux, respectivement). Ce constat a été confirmé lors des entretiens avec certains responsables de CATI, qui ne savaient pas que l'OMPI pouvait faciliter l'accès aux bases de données de brevets ou qui n'avaient jamais utilisé cette ressource.

39 Dans l'enquête, il a été demandé aux coordonnateurs nationaux d'indiquer quels facteurs pourraient entraver l'accès de certains utilisateurs potentiels aux services des CATI. Pour la plupart des répondants, il s'agissait de la méconnaissance des services (63%) et de la localisation (55%). Par ailleurs, 29% des répondants – et 44% des répondants dans les PMA – ont cité comme obstacle la langue, et 21%, l'appartenance à une institution. Les entretiens ont également fait ressortir la méconnaissance des services, la langue et l'appartenance à une institution parmi les obstacles à l'utilisation des services des CATI (et, par extension, parmi les facteurs qui font perdre en pertinence à ces services). Pour les coordonnateurs au Viet Nam, l'aide à la traduction en vietnamien des publications relatives à la propriété intellectuelle comptait parmi les contributions les plus précieuses de l'OMPI.

8 OMPI, Technology and Innovation Support Centers (TISCs) Report 2017, page 5.

c) Les réseaux de CATI apprécient l'appui de l'OMPI, en particulier les formations et les publications, mais cet appui est plus ou moins bien connu et utilisé.

40 La plupart des répondants jugent l'appui de l'OMPI pertinent. Les coordonnateurs nationaux ont indiqué se tourner vers l'OMPI pour obtenir un appui concernant les formations et d'autres événements ou des conseils sur des questions précises, et aussi utiliser différents services et supports, parmi lesquels les cours, les ressources et les publications. Ils jugent essentiel d'obtenir un appui réactif et sur mesure, et on trouve de nombreux exemples d'activités d'appui et d'outils réactifs et personnalisés dans les rapports de l'OMPI, le site Web du programme de CATI, les entretiens et l'enquête. Par exemple, dans le cadre de l'initiative "Politiques de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche", l'OMPI apporte un accompagnement et une assistance technique sur mesure aux fins de la définition des politiques de propriété intellectuelle. Elle a aussi créé un modèle de politique de propriété intellectuelle à l'intention des universités et des instituts de recherche, ainsi qu'une liste d'éléments à vérifier pour la rédaction. Ces supports ont été adaptés en fonction des cadres applicables dans plusieurs pays et pour la région Afrique[9]. En 2022, l'initiative avait permis d'aider plus de 600 établissements dans les pays bénéficiaires[10].

> ***"L'OMPI est très attentive à nos demandes. Et ils écoutent aussi nos besoins.***
> ***– Responsable d'un CATI***

41 La majorité des coordonnateurs qui ont répondu à l'enquête et aux questions de la consultante, et la quasi-totalité des représentants des institutions hôtes invitées à un entretien ont souligné combien les cours de l'OMPI étaient utiles, et presque toutes les personnes interrogées en entretien avaient participé à au moins un séminaire en présentiel et à au moins un cours en ligne. Bon nombre de personnes ont dit en entretien qu'elles trouvaient les formations en présentiel plus utiles que les formations en ligne. Cet élément semblait tout particulièrement important dans les premiers jours de lancement du CATI. Plusieurs de ces personnes ont dit que les séminaires d'introduction en présentiel et les cours virtuels leur avaient permis de mieux connaître les enjeux de la propriété intellectuelle, qu'elles encourageaient ou obligeaient le personnel du CATI et d'autres personnes au sein de leur institution hôte à suivre les cours de l'OMPI et qu'elles avaient également suivi des cours dans des domaines plus spécialisés.

> ***"Lorsque le CATI a été créé, personne ne comprenait ni ce que c'était, ni ce qu'était la propriété intellectuelle, ni pourquoi nous étions là. C'était vraiment nouveau pour nous à l'époque. Nous nous sommes inscrits aux formations à distance de l'OMPI et elles nous ont beaucoup aidés.***
> ***– Responsable d'un CATI***

42 Lors des entretiens, plusieurs personnes de différents pays ont dit trouver que la formation dispensée par des experts internationaux était de meilleure qualité que celle dispensée par des experts nationaux ou des coordonnateurs. Mais plusieurs jugeaient également important d'adapter les programmes de formation aux contextes locaux et aux difficultés uniques rencontrées par chaque CATI ou réseau de CATI.

43 Parmi les coordonnateurs nationaux ayant répondu à l'enquête :

- 87% estimaient que les séminaires en présentiel étaient très utiles;
- 74% estimaient que les cours à distance (en ligne) étaient très utiles;

---

9 OMPI, Rapport annuel 2021 sur les CATI, page 28.
10 OMPI, Rapport annuel 2022 sur les CATI, page 28.

- 58% jugeaient le programme de certification du personnel des CATI utile (32%, très utile et 26%, relativement utile), 39% ne connaissaient pas ce service (lancé à titre d'essai en 2023)[11].

44 Les répondants avaient des avis partagés quant à l'appui au travail en réseau. L'initiative qui a recueilli le plus d'avis favorables était l'organisation de réunions régionales et internationales de CATI; celle qui en a recueilli le moins était la plateforme eTISC. Une grande partie des répondants considérait également que les activités de promotion et de sensibilisation à l'importance de la propriété intellectuelle pour l'innovation et la diffusion des meilleures pratiques étaient utiles. Plus précisément :

- 71% des coordonnateurs nationaux ayant répondu à l'enquête ont jugé que les réunions régionales de CATI étaient très utiles;
- 66% estimaient que les réunions internationales de CATI étaient très utiles;
- 58% estimaient que l'appui à la promotion et à la sensibilisation était très utile;
- 53% estimaient que la diffusion des meilleures pratiques était très utile;
- 32% estimaient que les sessions "Demandez à l'expert" sur la plateforme eTISC étaient très utiles (32%, relativement utiles, 24%, légèrement utiles, 13% ne savaient pas que de telles sessions étaient organisées);
- 23% estimaient que les groupes et le forum de la plateforme eTISC étaient très utiles (37%, relativement utiles, 24%, légèrement utiles, 16% ne savaient pas qu'ils existaient).

45 Les personnes interrogées en entretien ont indiqué que les échanges avec les autres CATI les aidaient à développer leur propre centre en tirant des enseignements de l'expérience des autres, mais les possibilités offertes à cet égard varient beaucoup d'un pays à l'autre. La majorité des membres de CATI interrogés – mais pas tous – ont dit avoir des échanges avec d'autres membres de leur réseau national de CATI, souvent avec l'aide des coordonnateurs nationaux. Dans certains pays, ces échanges ont lieu dans le cadre d'événements organisés régulièrement par les coordonnateurs nationaux. Par exemple, aux Philippines, les responsables de CATI se réunissent chaque année à l'occasion des cérémonies de remise des prix organisées pendant le forum des présidents d'université. Certains membres du personnel de CATI ont dit rencontrer des homologues lors de formations. En Éthiopie, certains se sont rencontrés lorsqu'ils ont été invités à participer aux consultations organisées à propos de la politique nationale du gouvernement en matière de propriété intellectuelle.

46 Les responsables de CATI des Philippines et du Viet Nam ont dit communiquer également avec leurs réseaux nationaux au moyen de groupes de discussion sur des plateformes de médias sociaux. Ce travail en réseau informel est utile, selon eux.

47 Seules quelques personnes interrogées en entretien ont dit avoir participé à des événements régionaux, même si la plupart d'entre elles estimaient que cela serait utile pour partager des expériences et apprendre des autres. Les possibilités d'échanges internationaux semblaient également très peu nombreuses; seul un petit nombre de personnes interrogées

[11] En 2023, on a lancé à titre d'essai la première session de ce cours, qui comprend trois phases : une phase d'apprentissage à distance, un cours de formation dirigé par un instructeur et une expérience pratique en milieu de travail dans la prestation de services CATI. Il n'est pas surprenant que de nombreux répondants aient dit ne pas le connaître puisqu'il a été lancé seulement à titre d'essai, avec 48 participants de six pays (Arabie saoudite, Chine, Kenya, Madagascar, Pérou et Philippines). Il est possible que certains répondants ayant jugé le programme utile ne le connaissent en fait pas. Les coordonnateurs nationaux de cinq des six pays pilotes ont répondu à l'enquête. Deux d'entre eux ont jugé le programme de certification "très utile" et trois, "relativement utile".

ont dit avoir participé à des visites d'échange ou suivi des cours dans d'autres pays, parfois financés ou facilités par l'OMPI.

48 Presque toutes les personnes interrogées souhaitaient avoir davantage de possibilités d'acquérir des connaissances et d'échanger avec des experts de la propriété intellectuelle et des CATI en dehors de leur pays. Plusieurs ont indiqué que la plateforme virtuelle de partage des connaissances eTISC pourrait être précieuse, mais était sous-utilisée. La plateforme eTISC s'est développée au fil des années. Selon le rapport annuel 2024 sur les CATI, elle a vu le nombre de ses utilisateurs plus que doubler entre 2021 et 2022, et plus que quadrupler en 2023 (elle compte aujourd'hui plus de 12 000 utilisateurs)[12]. Toutefois, la plupart de ces utilisateurs semblent se trouver dans un nombre relativement faible de pays. En 2021, l'OMPI a indiqué que les pays où l'on utilisait le plus la plateforme eTISC étaient l'Inde et la Chine, et que plusieurs pays figurant dans la liste des 10 premiers utilisateurs n'étaient pas des pays en développement.

49 Plusieurs personnes interrogées ont indiqué qu'elles consultaient occasionnellement la plateforme eTISC, mais très peu avaient participé à des groupes de discussion ou à des sessions "Demandez à l'expert". Beaucoup ont dit qu'elles ne connaissaient pas ces fonctionnalités de la plateforme, qu'elles avaient rencontré des difficultés techniques pour s'inscrire ou participer, que la langue ou le manque de temps les empêchait de participer ou qu'elles ne pensaient pas pouvoir obtenir des informations pertinentes par des échanges de ce genre.

50 Outre l'utilisation de bases de données gratuites sur les brevets, telles que PATENTSCOPE de l'OMPI, la facilitation de l'accès aux ressources de programmes public-privé, dont les bases de données ASPI et ARDI, est un autre élément majeur du programme d'appui aux CATI. Les personnes ayant répondu à l'enquête avaient des avis variés quant à l'utilité des bases de données de programmes public-privé consultables par l'intermédiaire de l'OMPI :

> ***"Avec les quelques formations que j'ai suivies, je me contente de faire une recherche sur Google Patents. J'ai toutefois appris que nous pouvions avoir accès à des bases de données gratuites. Par contre, nous devions obtenir une autorisation. J'ai écrit et on m'a demandé d'indiquer qui serait responsable de l'informatique. Je leur ai même donné le nom de l'informaticien. Mais on ne m'a jamais répondu.***
> ***– Responsable d'un CATI***

- 47% des répondants de pays bénéficiant d'un accès gratuit ou à prix réduit aux ressources ASPI estimaient que cela était très utile, et 30%, relativement utile[13];
- 42% des répondants de pays bénéficiant d'un accès gratuit ou à prix réduit aux ressources ARDI estimaient que cela était très utile, et 10%, relativement utile[14];
- 50% des répondants estimaient que les rapports sur les bases de données de brevets consultables sur la plateforme WIPO INSPIRE étaient très utiles, et 32%, relativement utiles;
- 55% des répondants estimaient que le portail d'accès aux registres de brevets était très utile, et 24%, relativement utile.

51 Lors des entretiens, les coordonnateurs nationaux et de nombreux responsables de CATI dans les six pays ont dit utiliser diverses ressources, dont des bases de données telles que PATENTSCOPE, ARDI et ASPI, pour consulter les informations sur les brevets et les

---

12 OMPI, Rapport annuel 2023 sur les CATI, page 25.
13 Les répondants de trois autres pays pouvant en bénéficier n'ont pas répondu à cette question.
14 Les répondants de trois autres pays pouvant en bénéficier n'ont pas répondu à cette question.

recherches scientifiques. Cependant, de nombreux responsables de CATI ignoraient l'existence de ces bases de données ou ont dit ne pas y avoir accès. Plusieurs ont expliqué que les chercheurs de leurs universités utilisaient Google pour rechercher des brevets et des publications scientifiques. Le personnel du programme de CATI a indiqué que les bases de données gratuites qui ne nécessitent pas de mot de passe, telles que PATENTSCOPE, sont plus faciles d'accès pour les CATI, tandis que les programmes public-privé ARDI et ASPI, qui nécessitent des mots de passe, sont connus pour présenter des problèmes au niveau de la génération des mots de passe et d'autres problèmes, ce qui explique peut-être les réponses mitigées sur la pertinence des bases de données.

52 Nombre des personnes interrogées en entretien ont dit consulter des publications de l'OMPI dans le cadre de leur travail de sensibilisation à la propriété intellectuelle et de renforcement des capacités, mais beaucoup semblaient ne pas avoir conscience de l'éventail des documents disponibles. Toutefois, la majorité des coordonnateurs nationaux ayant répondu à l'enquête ont jugé très utiles toutes les catégories de publications de l'OMPI. Plus précisément :

> ***"Le manuel de rédaction des demandes de brevet est ma bible. Je l'utilise tous les jours.***
> ***– Responsable d'un CATI***

- 76% estimaient que les publications de l'OMPI sur la recherche en matière de brevets étaient très utiles;
- 71% estimaient que les publications de l'OMPI sur la propriété intellectuelle en général étaient très utiles;
- 68% estimaient que les publications de l'OMPI sur l'analyse des brevets étaient très utiles;
- 68% estimaient que les publications de l'OMPI sur le transfert de technologie (concession de licences de propriété intellectuelle, évaluation) étaient très utiles;
- 66% estimaient que les publications de l'OMPI expliquant comment recenser et utiliser les inventions du domaine public pour l'élaboration de nouveaux produits étaient très utiles.

53 Tous les éléments factuels sur lesquels repose l'évaluation indiquent que les initiatives et les ressources de l'OMPI en matière de renforcement des capacités répondent parfaitement aux besoins des réseaux de CATI, comblent des lacunes critiques dans les connaissances sur la propriété intellectuelle et renforcent l'infrastructure de la propriété intellectuelle dans les pays en développement. Cependant, alors que la plupart des coordonnateurs nationaux sont bien informés à propos des services et des ressources de l'OMPI, les entretiens ont montré qu'un pourcentage important des responsables de CATI ne connaissaient pas toutes les aides disponibles, avaient du mal à utiliser certaines ressources ou, lorsqu'ils y arrivaient, les trouvaient moins pertinentes. Cela donne à penser qu'il y a un déficit de communication entre les coordonnateurs nationaux et les membres des réseaux nationaux de CATI. Dans certains cas, cela traduit peut-être l'insuffisance des ressources allouées au rôle de coordonnateur.

> ***"Honnêtement, je ne sais pas grand-chose des services offerts par l'OMPI.***
> ***– Responsable d'un CATI***

54 Dans les questions ouvertes de l'enquête et lors des entretiens, les coordonnateurs nationaux et les responsables de CATI ont mentionné certaines contributions de l'OMPI qu'ils jugeaient particulièrement utiles, notamment les suivantes :

- Formation : Les cours sur l'analyse des brevets, la rédaction de brevets, l'exploitation de la propriété intellectuelle et l'évaluation de la propriété intellectuelle; le programme de certification des CATI, l'"École des brevets".
- Ressources : La mise à disposition de connaissances spécialisées (sous la forme de mentorats, par des consultants, sous la forme d'appui direct à certains projets ou encore par l'envoi d'experts sur place), PATENTSCOPE, Research4Life, ASPI,

ARDI, WIPO INSPIRE, la cartographie de brevets, le guide de rédaction des demandes de brevet, les publications sur l'utilisation de la propriété intellectuelle par les entreprises.

- Travail en réseau : La plateforme eTISC, les sessions "Demandez à l'expert", les visites d'étude sur les meilleures pratiques des CATI, les conférences.

55 Certains ont également parlé de ce qu'ils souhaiteraient obtenir, par exemple un programme international de formation à la rédaction des demandes de brevet à l'intention du personnel des offices de propriété intellectuelle (et pas seulement à l'intention des universités et des acteurs de la recherche-développement), des publications sur les brevets nationaux ou encore des exemples de réussites d'entrepreneurs et des documents sur les technologies appropriées ou les technologies sociales.

d) De nombreux réseaux dans les PMA et les pays à faible revenu ont plus de mal que ceux des pays qui ne figurent pas parmi les PMA à tirer parti du programme de CATI, parce qu'ils rencontrent des obstacles plus importants au niveau des institutions, des ressources et des capacités.

56 La recommandation n° 8 du Plan d'action pour le développement, à laquelle le projet relatif aux bases de données spécialisées a répondu, visait à renforcer l'accès aux bases de données spécialisées aux fins de la recherche en matière de brevets dans les pays en développement, en particulier les PMA. Avec l'intégration de l'appui aux CATI après 2014, les pays dont l'économie est en transition ont été ajoutés aux bénéficiaires de l'appui de l'OMPI dans ce domaine. La proportion d'accords sur le niveau de services signés avec des PMA est restée relativement stable au cours des années pour lesquelles des données sont disponibles, comme on le voit dans la Figure 3, ce qui témoigne des efforts visant à intégrer ces pays dans le programme de CATI.

Figure 3 : Pourcentage de réseaux de CATI dans des PMA et dans des pays qui ne se trouvent pas dans ce groupe

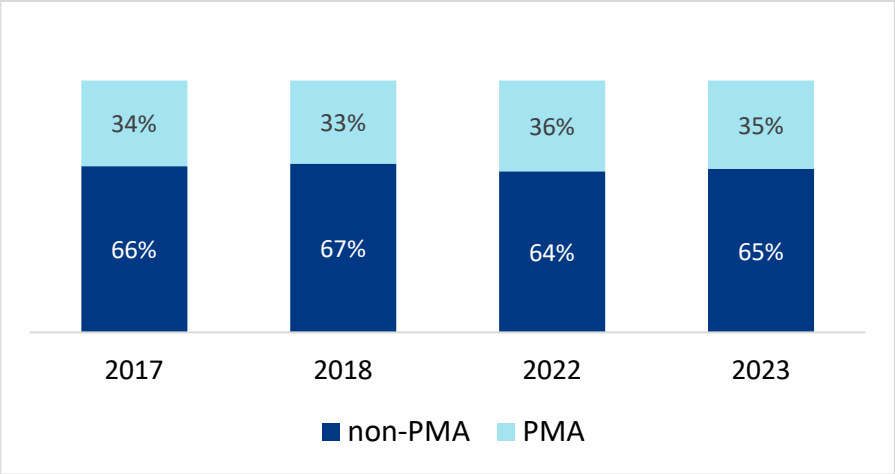

57 En 2023, l'OMPI a indiqué que, sur les 93 pays qui avaient signé des accords sur le niveau de services en vue de créer des réseaux nationaux de CATI depuis le lancement du projet relatif aux bases de données spécialisées, environ un tiers (32) seulement se trouvaient dans le groupe des PMA. En outre, les PMA ont eu relativement plus de mal à progresser dans les niveaux de développement des réseaux, que l'OMPI définit au regard de la situation du réseau et des services fournis (voir l'encadré 1). Environ un tiers de tous les réseaux se trouvent dans des PMA, mais la Figure 4 montre que c'est le cas de seulement un quart des réseaux ayant atteint le niveau de développement 2 (fournissant des recherches d'informations de base sur les brevets) et qu'aucun des 12 pays considérés comme étant au niveau de

développement 3 (proposant des services de propriété intellectuelle à valeur ajoutée) ne se trouve dans le groupe des PMA. Les services à valeur ajoutée sont peut-être moins pertinents pour de nombreux utilisateurs potentiels des CATI dans les PMA, bien que les entretiens donnent à penser qu'il y a un intérêt pour les services de ce genre dans certains cas. Néanmoins, la sous-représentation relative des PMA dans les catégories supérieures de niveau de développement donne à penser que l'appui de l'OMPI aux CATI ne répond peut-être pas aux besoins des parties prenantes dans les PMA aussi bien que dans les autres pays, alors que la volonté au départ était justement de concentrer le programme sur les PMA.

58 En fait, non seulement les PMA (classés comme tels en raison de facteurs tenant tant au revenu qu'à leur vulnérabilité structurelle), mais aussi les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (classés dans ces catégories seulement en raison du revenu) ont peut-être un peu plus de mal que les autres pays en développement et pays en transition à tirer pleinement profit du programme de CATI de l'OMPI. Sur les 12 pays qui ont atteint le niveau de développement 3, deux sont classés par la Banque mondiale dans la catégorie des pays à revenu élevé et six dans celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure; trois seulement sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure; aucun n'est classé dans la catégorie des pays à faible revenu.

59 Sur les 41 personnes ayant répondu à l'enquête, 10 venaient de PMA. Leurs réponses sur l'utilité des divers services, ressources et publications de l'OMPI ne différaient guère de celles des autres répondants, si ce n'est qu'une plus faible proportion d'entre elles ont jugé les publications de l'OMPI très utiles. Toutefois, lorsque les répondants originaires de PMA expliquaient les raisons des lacunes dans la fourniture de services dans leurs réseaux, ils avaient plus souvent tendance que les autres à mentionner des éléments de base, tels que l'accès limité aux bases de données techniques, l'insuffisance des ressources, la nécessité de renforcer les capacités de base concernant la gestion de la propriété intellectuelle, des points faibles du contexte politique ou encore le manque de personnel qualifié. Les répondants non originaires de PMA avaient tendance à se concentrer plus sur des lacunes dans des domaines d'expertise spécialisés. Les données issues des entretiens avec les membres de réseaux dans des PMA l'ont confirmé. Nombre d'entre eux ont décrit des obstacles importants qui donnent à penser qu'ils ont pu moins que les autres accéder aux contributions de l'OMPI et en tirer profit.

Figure 4 : Pourcentage de PMA et de pays qui ne se trouvent pas dans ce groupe dans les différents niveaux de développement

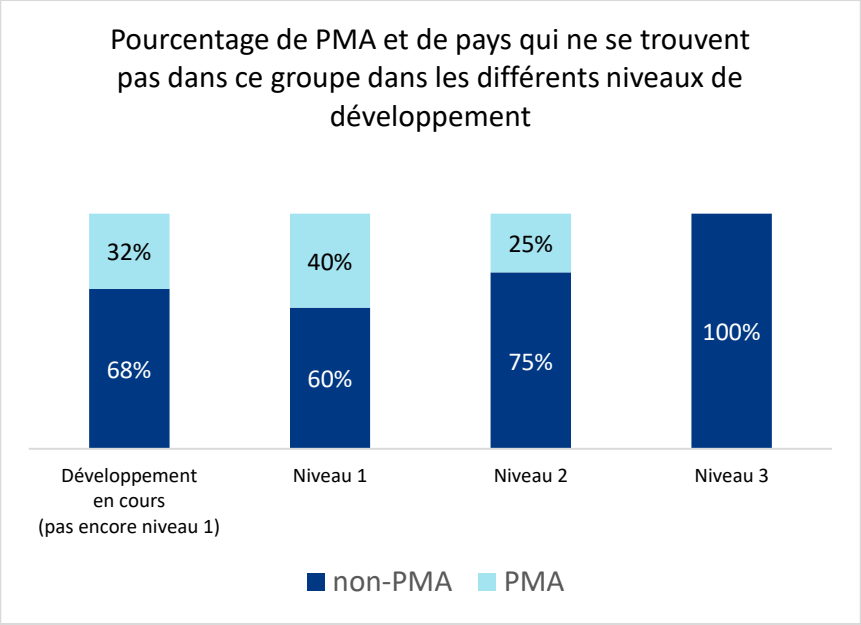

60. Les difficultés qui sont ressorties de l'enquête et des entretiens coïncidaient dans une large mesure avec celles qui avaient été relevées lors d'une enquête menée en 2019 auprès des CATI par l'équipe de l'OMPI. Hier comme aujourd'hui, les difficultés signalées le plus souvent étaient le manque de ressources, les pénuries de capital humain, la faible sensibilisation à la propriété intellectuelle, les difficultés tenant au transfert et à la commercialisation des technologies, les obstacles administratifs et le manque de coordination et de collaboration. Globalement, il est ressorti de l'évaluation que ces difficultés étaient jugées plus aiguës par les répondants se trouvant dans les PMA et les pays à faible revenu.

5.2. Durabilité

e) Le programme de CATI et ses résultats ont perduré grâce à une évolution continue et réactive, qui a reposé sur les bases du projet initial relatif aux bases de données spécialisées.

61 L'évaluation finale de la phase II du projet relatif aux bases de données spécialisées, réalisée en 2014, a permis de conclure que le projet avait atteint ses objectifs et était largement considéré comme une réussite concernant l'accès à la propriété intellectuelle et l'innovation dans les pays en développement. Sur la base des conclusions concernant les facteurs ayant joué sur les résultats, il a été recommandé dans cette évaluation de poursuivre le projet en tant qu'activité intégrée, en mettant l'accent sur la durabilité, de s'assurer de l'engagement des institutions hôtes, de sensibiliser aux activités des CATI, d'intégrer les réseaux de CATI dans les stratégies nationales de propriété intellectuelle et de promouvoir de manière générale une culture de la propriété intellectuelle et de l'innovation. Il avait notamment été suggéré d'améliorer l'offre de formations en ligne, d'élargir les activités de renforcement des capacités au cycle complet de l'innovation, d'intégrer la plateforme eTISC, de consigner les exemples de réussite et d'apporter un soutien continu pour relever les défis auxquels les réseaux de CATI font face.

62 Dans la présente évaluation, il a été constaté que le programme intégré avait sensiblement évolué depuis 2014, dans le sens des recommandations susmentionnées, ce qui a rendu les résultats plus durables, que ce soit au niveau du programme ou au niveau des différents réseaux nationaux de CATI. À son lancement, le projet avait pour objectif principal d'améliorer l'accès à l'information en matière de brevets et à la littérature scientifique afin de faciliter l'innovation et le renforcement des capacités, en réponse au besoin mis en évidence d'un meilleur accès aux connaissances technologiques. Au fil du temps, l'approche s'est élargie, pour prendre en compte l'écosystème de l'innovation au sens large. En outre, le programme s'est développé. En 2018, le réseau de CATI comptait 750 centres dans 78 pays; en 2023, on dénombrait plus de 1 494 CATI dans 93 pays à travers le monde.

63 À mesure qu'il a évolué, le programme n'a cessé de s'enrichir de nouveaux outils et de nouvelles ressources et a adopté de nouvelles approches pour mieux adapter ses offres aux besoins des pays bénéficiaires, en appuyant de nouveaux services de CATI, parmi lesquels la rédaction de brevets ou l'aide au transfert et à la commercialisation de technologies. Pour renforcer les capacités nationales dans ces domaines, les responsables du programme ont en outre lancé nombre de nouveaux services, de nouvelles ressources et de nouveaux outils, notamment une gamme toujours plus variée de publications et de cours. Pour maintenir l'offre de services et le renforcement des capacités face à la pandémie de COVID-19 en 2020, les responsables ont accéléré la transformation numérique du programme, en lançant la plateforme WIPO INSPIRE et en remaniant la plateforme eTISC de sorte que les informations sur les brevets et les recherches puissent être consultées à distance. L'évolution du programme s'est également traduite par le lancement d'initiatives adaptées aux contextes régionaux.

64 Les responsables du programme ont également pris certaines mesures pour apporter une réponse à des facteurs qui ne relèvent pas de leur sphère de contrôle, notamment la volonté et

la capacité des offices nationaux de propriété intellectuelle et des institutions hôtes ou les environnements politiques et réglementaires qui influent sur l'innovation. Ils ont ainsi, notamment, soutenu et encouragé des activités de sensibilisation auprès de diverses parties prenantes potentielles dans de nombreux pays. En 2022, les responsables du programme ont aussi mis au point un outil d'évaluation des institutions hôtes de CATI pour aider à trouver des institutions adéquates à cette fin et mettre en évidence leurs atouts et leurs faiblesses de sorte qu'elles puissent bénéficier du soutien dont elles ont besoin. L'OMPI a également contribué à l'élaboration de politiques de propriété intellectuelle des institutions hôtes afin d'améliorer l'environnement institutionnel des CATI, et aussi de politiques nationales de propriété intellectuelle, deux éléments qualifiés d'importants lors de plusieurs entretiens.

f) De nombreux réseaux de CATI ont prouvé leur durabilité en gagnant des membres, en renforçant leurs capacités et en étoffant leur gamme de services, mais tous les réseaux et tous les CATI ne sont pas aussi durables les uns que les autres.

65 Les CATI sont censés être financièrement et techniquement autonomes, et leur performance dans le temps est donc un bon indicateur de leur durabilité. Différentes sources de données montrent que les apports du projet initial relatif aux bases de données spécialisées et du programme intégré ont permis de consolider de nombreux réseaux nationaux de CATI. Les coordonnateurs nationaux et les responsables de CATI de nombreux pays bénéficiaires se sont clairement approprié l'initiative, en s'appuyant sur les activités et les ressources de l'OMPI pour développer leurs propres activités et services et gagner en durabilité.

66 Certains ont créé des canaux de communication sur les médias sociaux pour faciliter le partage et l'échange d'informations, ont essayé d'obtenir des financements pour des projets en vue d'appuyer les activités des CATI ou ont adopté différentes pratiques, par exemple la distribution annuelle de prix, aux Philippines, pour récompenser les CATI qui ont obtenu des résultats s'agissant du dépôt de demandes de brevet et de la promotion de la commercialisation. Les entretiens et d'autres éléments factuels montrent que de nombreux coordonnateurs nationaux (et parfois des personnes ayant pris l'initiative d'agir seules), y compris dans les pays où l'environnement est moins propice à la réalisation des objectifs du programme, ont déployé des efforts considérables pour motiver les institutions hôtes, faire œuvre de sensibilisation et apporter une formation et un soutien continus, en tirant parti des contributions de l'OMPI et d'autres acteurs. De nombreux responsables de CATI ont également déployé des efforts notables – alors que le combat semblait dans certains cas perdu d'avance – pour sensibiliser les utilisateurs potentiels des services et les dirigeants des universités aux enjeux de la propriété intellectuelle, en vue d'obtenir des budgets, des infrastructures et d'autres formes de soutien pour poursuivre leur travail.

67 Néanmoins, tous les réseaux de CATI ne progressent pas au même rythme à travers les trois niveaux de développement qui permettent de les classer dans le cadre du programme. Comme indiqué dans le résultat 4, en 2024, seuls 12 réseaux avaient atteint le niveau de développement 3, ce qui signifie que leurs CATI fournissent à la fois des services de base et des services à valeur ajoutée en matière de propriété intellectuelle, par exemple l'analyse de brevets et la cartographie de brevets. Trente-deux réseaux (environ un tiers) étaient classés au deuxième niveau, ce qui signifie qu'ils fournissent des services de base, tels que des recherches d'informations de base sur les brevets. Cinq réseaux de niveau 1 avaient signé des accords sur le niveau de services et conclu des accords avec au moins une institution hôte d'un CATI, mais n'avaient pas encore commencé à fournir des services de base. Quarante-quatre réseaux, soit près de la moitié du total, n'avaient pas encore atteint le niveau 1.

68 Il n'est pas surprenant que les sept coordonnateurs nationaux des réseaux de niveau 3 ayant répondu à l'enquête aient déclaré que leurs réseaux avaient été lancés cinq ans ou plus auparavant[15]. Cependant, une grande majorité (79%) des autres répondants à l'enquête ont dit

[15] Trois ont répondu 5 à 8 ans et quatre, 9 à 15 ans.

la même chose – y compris 9 des 13 répondants dont les réseaux nationaux n'avaient pas encore atteint le niveau 1[16]. Cela donne à penser qu'il n'y a pas de corrélation systématique entre le niveau de développement et le nombre d'années écoulées depuis la création du réseau. Pour devenir actifs et se consolider, les réseaux ont besoin de temps, mais l'écoulement du temps ne suffit pas en lui-même, et certains réseaux montrent peu de signes de progrès sur la voie de la durabilité.

g) Les coordonnateurs nationaux sont optimistes quant à l'avenir de leurs réseaux, mais la durabilité de ceux-ci pâtit de nombreux problèmes qui ne sont pas dans la sphère d'influence de l'OMPI.

69 Presque tous les coordonnateurs nationaux ayant répondu à l'enquête étaient optimistes quant à l'avenir de leurs réseaux de CATI : 84% ont dit que les CATI dans leur pays accroîtraient probablement leur niveau actuel de services dans les trois à cinq ans. Cinq des six qui ont indiqué que les CATI allaient seulement maintenir leur niveau actuel se trouvaient dans des pays dont les réseaux ont déjà atteint le niveau de développement 2 ou 3.

> ***"La structure institutionnelle et le manque de personnel permanent font que le taux de rotation du personnel des CATI est élevé. Par conséquent, il nous est arrivé plusieurs fois de dispenser des formations pour constater quelques mois ou années plus tard que les personnes qui avaient été formées ne travaillaient plus pour les CATI, ce qui nuit au transfert de connaissances en leur sein.***
> ***– Coordonnateur national***

70 Les coordonnateurs nationaux ont également été invités dans l'enquête à indiquer quelle importance ils attribuaient à divers facteurs potentiels de durabilité. Comme le montre la Figure 5, une grande majorité d'entre eux jugeaient presque tous les facteurs très importants. Les facteurs "compétences et connaissances du personnel des CATI" et "motivation et volonté des institutions hôtes" sont apparus comme particulièrement importants pour la plus grande proportion des répondants, tandis que les facteurs relatifs aux bases de données étaient très importants pour un nombre légèrement inférieur de répondants. Les personnes interrogées en entretien et celles qui ont répondu à l'enquête ont souvent souligné que la pénurie de personnel et d'experts techniquement qualifiés entravait les progrès. Elles ont notamment souligné que l'on avait besoin de plus de personnel formé à la gestion de la propriété intellectuelle, au transfert de technologie et à la commercialisation.

71 Les réponses aux questions ouvertes données par les correspondants et les données tirées des entretiens apportent des éclairages supplémentaires. Interrogés dans l'enquête sur les principales difficultés que rencontrent les CATI dans leur pays, environ deux tiers des correspondants nationaux ont mis en exergue les contraintes en matière de financement et de ressources. Ils ont indiqué que nombre de CATI n'avaient pas les outils et le matériel dont ils avaient besoin pour fonctionner efficacement et n'avaient pas de budget (ou avaient un budget insuffisant) pour la formation et le perfectionnement professionnel. Le manque de fonds empêche les membres du personnel des CATI de se déplacer pour participer à des formations en présentiel ou à des événements de réseautage et limite la capacité des coordonnateurs nationaux de se rendre dans les CATI pour évaluer leur situation et leurs besoins et leur apporter un soutien direct.

---

[16] Dix-neuf autres de ces réponses provenaient de pays dont les réseaux de CATI étaient classés aux niveaux 1 ou 2, et les 13 réponses restantes provenaient de pays dont les réseaux de CATI n'avaient pas encore atteint le niveau 1. Le total est de 39 (et non de 41, le nombre de répondants à l'enquête), car deux répondants représentaient des pays qui n'apparaissaient pas dans la liste des pays classés selon le niveau de développement.

Figure 5 : Points de vue des coordonnateurs nationaux quant aux facteurs de durabilité

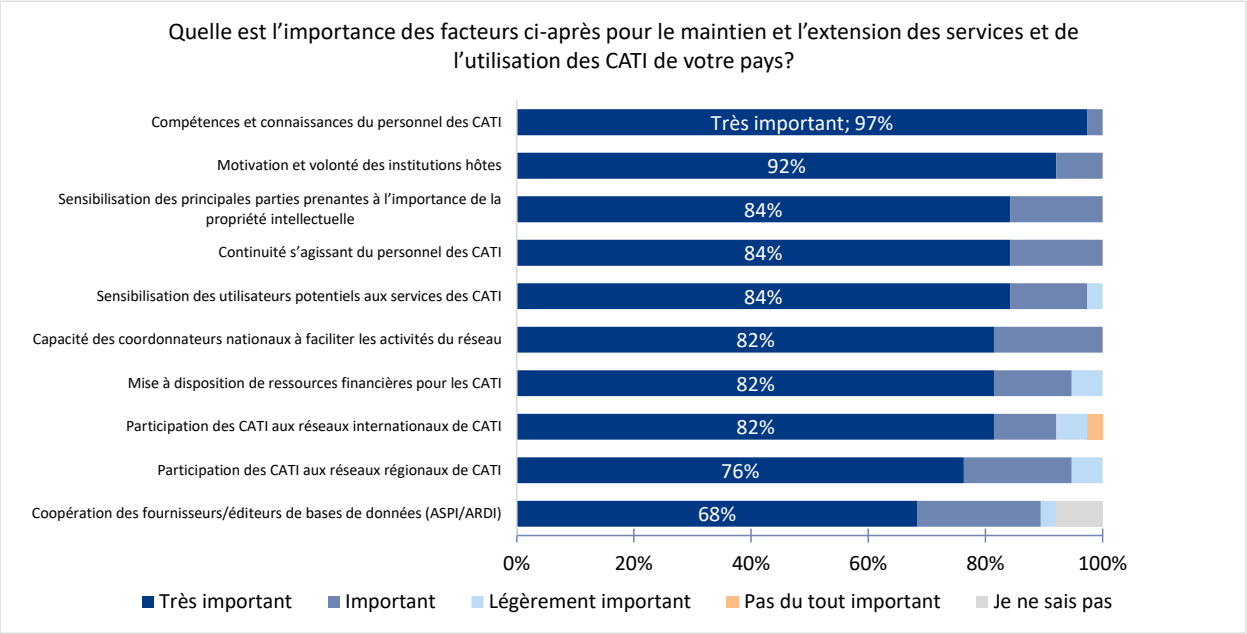

72 Environ la moitié des personnes ayant répondu à l'enquête et de nombreuses personnes interrogées en entretien ont souligné que les problèmes de dotation en personnel des CATI constituaient un défi, qui est étroitement lié aux problèmes de financement et de ressources. Les répondants à l'enquête ont fait remarquer que le taux élevé de rotation du personnel et des dirigeants des CATI et le recours à du personnel à temps partiel ou contractuel nuisaient à la continuité et à l'efficacité des services fournis. Dans un pays, le coordonnateur national a exprimé sa frustration face à la "disparition" de CATI qui n'étaient pas du tout soutenus par leur institution hôte et qui dépendaient entièrement d'une seule personne. Lorsque cette personne quittait l'université ou changeait de poste, elle n'était pas remplacée, le CATI devenait inactif et les investissements dans la formation et le renforcement des capacités étaient perdus. Un autre coordonnateur national estimait que seulement la moitié des CATI de son réseau, environ, étaient actifs.

> ***"Lorsque nous les formons à la propriété intellectuelle, les universités sont satisfaites et veulent un CATI, mais, lorsque vient la phase de mise en œuvre, les responsables n'y voient pas une priorité.***
> ***– Coordonnateur national***

73 Près de la moitié des personnes ayant répondu à l'enquête ont mentionné des difficultés organisationnelles et structurelles qui entravent le développement des réseaux nationaux de CATI, et les coordonnateurs nationaux et responsables de CATI ont également évoqué ces questions lors des entretiens. Ils ont indiqué que leurs efforts étaient sapés par l'inégalité du soutien des CATI par les hautes autorités publiques et les institutions hôtes, le manque de politiques claires en matière de propriété intellectuelle et des lacunes dans la collaboration et les échanges structurés entre les différentes catégories de parties prenantes – notamment l'industrie, les investisseurs, les universités, les différents ministères, les chercheurs et les innovateurs.

> ***"Le principal défi consiste à traduire en actes l'importance que les chercheurs reconnaissent aux brevets.***
> ***– Responsable d'un CATI***

74 De nombreuses personnes ayant répondu à l'enquête estimaient que le fait que diverses parties prenantes clés ne soient pas assez sensibilisées à la propriété intellectuelle et ne comprennent pas bien ce domaine était un problème à l'origine de nombreuses autres difficultés. Environ un tiers des personnes ayant répondu à l'enquête et la quasi-totalité des personnes interrogées en entretien étaient de cet avis. Cependant, de nombreux responsables de CATI dans les pays ayant obtenu de

meilleurs résultats en ce qui concerne l'extension des services des CATI, le dépôt de demandes de droits de propriété intellectuelle et la commercialisation voyaient dans la sensibilisation à la propriété intellectuelle une réalisation essentielle.

75 La motivation et la volonté des institutions hôtes et l'efficacité des coordonnateurs nationaux sont également apparues clairement, dans toutes les sources de données, comme des facteurs importants de durabilité. Il est ressorti des entretiens que nombre de membres du personnel de CATI et de coordonnateurs nationaux étaient très dévoués et avaient clairement fait plus que ce qui était attendu d'eux s'agissant de la sensibilisation à la propriété intellectuelle et de la création d'une dynamique autour de la propriété intellectuelle et de l'innovation, souvent dans des conditions assez défavorables. Sans cet engagement personnel, il est très difficile pour les réseaux nationaux ou les CATI d'obtenir des résultats. Les entretiens donnent à penser que les coordonnateurs et les responsables de CATI qui avaient déjà, avant de prendre leurs fonctions, une expérience et des connaissances concernant les brevets et l'innovation avaient plus de chances de réussir, même si quelques-uns de ceux qui ont exprimé le plus vivement le sentiment d'avoir une mission ont dit qu'ils ne connaissaient pratiquement rien des enjeux lorsqu'ils avaient commencé.

5.3. Impact

h) Les données de suivi du programme étant rares, il est difficile de se faire une idée des résultats et de l'impact, même si certaines données sont présentées régulièrement dans les rapports annuels du programme de CATI.

76 Les données sur les performances des CATI sont peu nombreuses car le suivi des produits et des résultats du programme est fragmentaire. Contrairement au projet initial relatif aux bases de données spécialisées, le programme de CATI ne dispose pas d'un cadre de résultats au niveau du programme, qui serait lié à un ensemble d'indicateurs et d'objectifs pour le suivi. Les rapports annuels expliquent dans le détail les principales évolutions du programme. Ils fournissent en outre régulièrement différentes données, par exemple le nombre de pays et de CATI, de CATI fournissant tel ou tel service, de CATI aux différents niveaux de développement, de demandes reçues, de pages consultées, d'utilisateurs de certaines ressources, de conférences organisées, etc.

77 Le suivi au niveau des pays est tributaire des informations reçues des coordonnateurs nationaux, qui dépendent à leur tour des informations fournies par les membres du réseau de CATI. Ce flux d'informations est généralement lacunaire et inégal, comme l'ont confirmé les entretiens et l'équipe chargée du programme de CATI. Selon les coordonnateurs nationaux, bon nombre de CATI ne suivent pas certaines données clés, comme on le voit dans la figure 6, qui présente les réponses à l'enquête concernant ce point.

Figure 6 : Données suivies par les CATI

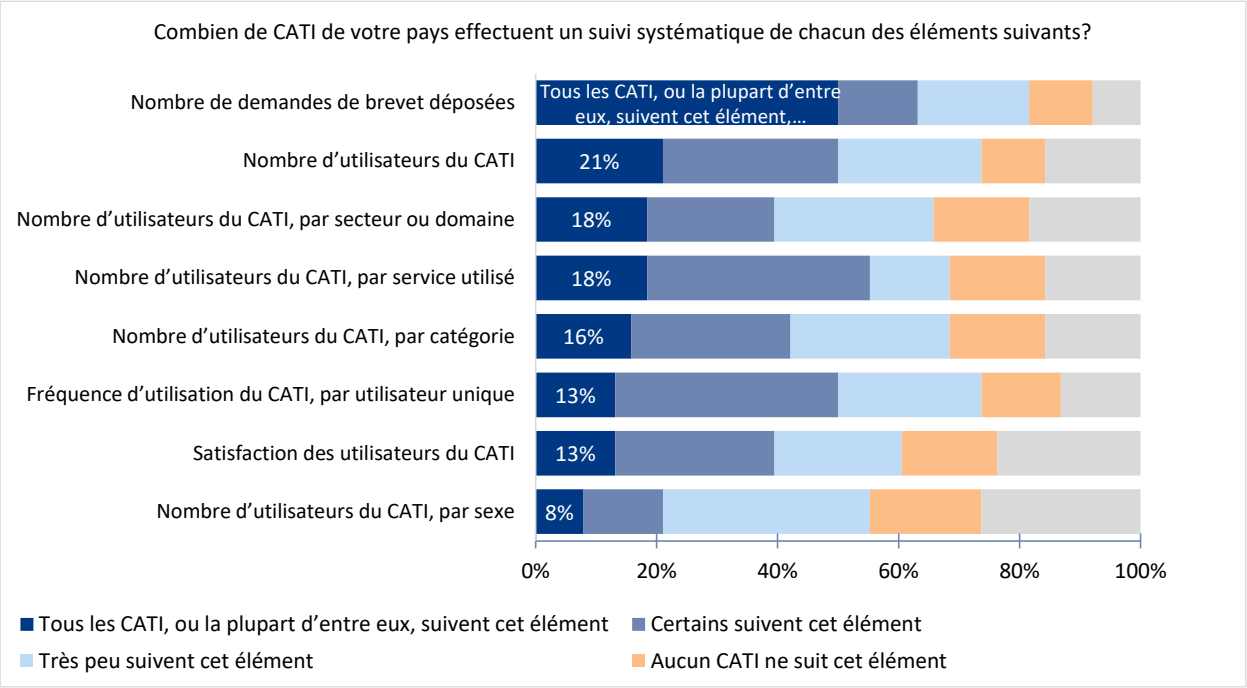

78 Lors des entretiens, plusieurs coordonnateurs nationaux ont indiqué qu'il était difficile de gérer les réseaux de CATI sans données de suivi fiables. En revanche, les coordonnateurs dans les pays qui fixent des objectifs annuels clairs au regard desquels les CATI rendent des comptes – par exemple, le nombre de formations à la recherche en matière de brevets qu'ils devraient organiser ou le nombre de demandes de brevet qu'ils déposent – ont dit que cela avait sensiblement contribué à l'amélioration de la prestation de services par les CATI.

79 En 2022, l'OMPI a lancé la plateforme de gestion des projets et des performances des CATI (TPPM), pour contribuer à fournir les informations de suivi manquantes. Cette plateforme aidera les coordonnateurs de CATI et les coordonnateurs nationaux à superviser les réseaux nationaux, à coordonner les activités et à produire des évaluations et des rapports. Elle a été mise à l'essai dans six pays en 2022 et déployée dans huit pays supplémentaires en 2023. Elle est adoptée de manière inégale dans les pays pilotes et leurs CATI, mais les observations reçues permettent de l'affiner avant son déploiement mondial.

> ***“ Nous estimons que la plateforme TPPM sera d'une grande aide pour la gestion du programme de CATI dans notre pays.***
> ***– Coordonnateur national***

i) Les activités et les produits du programme ont permis d'obtenir les résultats immédiats et intermédiaires escomptés, comme indiqué dans le chemin d'impact.

80 La partie centrale du chemin d'impact du programme élaboré au cours de la période de démarrage, présenté à la Figure 7, montre comment l'appui de l'OMPI est censé contribuer à un changement positif dans les écosystèmes nationaux de l'innovation. Toutes les sources de données confirment que si les progrès réalisés le long de ce chemin d'impact ont été inégaux au sein des pays et d'un pays à l'autre, les stratégies du programme ont globalement permis d'obtenir des résultats immédiats et intermédiaires essentiels. Les rapports annuels sur les CATI, les réponses à l'enquête et les entretiens confirment tous que les formations, les ressources et l'aide au travail en réseau proposées par l'OMPI ont permis d'améliorer les connaissances, la compréhension, les compétences et les capacités du personnel et des utilisateurs des CATI en ce qui concerne la propriété intellectuelle et l'innovation (résultats immédiats).

Figure 7 : Chemin d'impact du programme de CATI (partiel)

Produits	Résultats immédiats	Résultats intermédiaires	Impacts primaires	Impacts secondaires
FORMATION : Formations en ligne et en présentiel organisées **RESSOURCES :** Activités quotidiennes des CATI soutenues (par exemple au moyen de rapports sur les bases de données de brevets, du portail d'accès au registre des brevets, de l'accès aux bases de données sur les brevets et à du contenu scientifique et technique par les programmes ASPI et ARDI) **MISE EN RÉSEAU :** Forums d'échange créés et entretenus (par exemple réseaux nationaux de CATI, entre les CATI par l'intermédiaire de la plateforme eTISC, entre les coordonnateurs nationaux de CATI et les CATI et l'OMPI)	Connaissances et compétences du personnel et des utilisateurs des CATI en matière de propriété intellectuelle améliorées Capacité des CATI à fournir des services efficaces d'appui à la technologie et aux innovations renforcée Échanges de connaissances et d'expériences entre les CATI renforcés aux niveaux national, régional et international Meilleure compréhension des parties prenantes quant à l'importance de la propriété intellectuelle pour l'innovation	Capacité des chercheurs, inventeurs et entrepreneurs dans les pays des CATI à utiliser la propriété intellectuelle renforcée Réseaux nationaux, régionaux et internationaux de CATI renforcés Écosystème de l'innovation amélioré, intégrant la propriété intellectuelle dans des programmes plus larges d'innovation et d'éducation	Utilisation accrue des ressources sur la propriété intellectuelle dans le contexte de l'innovation par les inventeurs, les PME, l'industrie, les chercheurs, les universitaires, les professionnels de la propriété intellectuelle et les décideurs dans les pays en développement et en particulier dans les pays les moins avancés	Innovation améliorée au service du bien-être économique et social dans les pays en développement et en particulier dans les pays les moins avancés

81 La Figure 8 montre les réponses que les coordonnateurs nationaux ont données dans l'enquête à propos de ces résultats. Plus de la moitié d'entre eux étaient positifs à propos des contributions de l'OMPI à presque tous les résultats immédiats (à l'exception des échanges internationaux). Ce sont les contributions aux connaissances et aux compétences du personnel des CATI qui ont recueilli les réponses les plus positives; par contre, les coordonnateurs qui estimaient que l'appui de l'OMPI avait sensiblement contribué au travail en réseau et aux échanges étaient moins nombreux. Les réponses étaient également mitigées concernant les contributions de l'OMPI à l'amélioration de la compréhension de l'importance de la propriété intellectuelle par les parties prenantes nationales telles que les partenaires économiques, les instituts de recherche et les organismes publics.

Figure 8 : Points de vue des coordonnateurs nationaux quant aux résultats

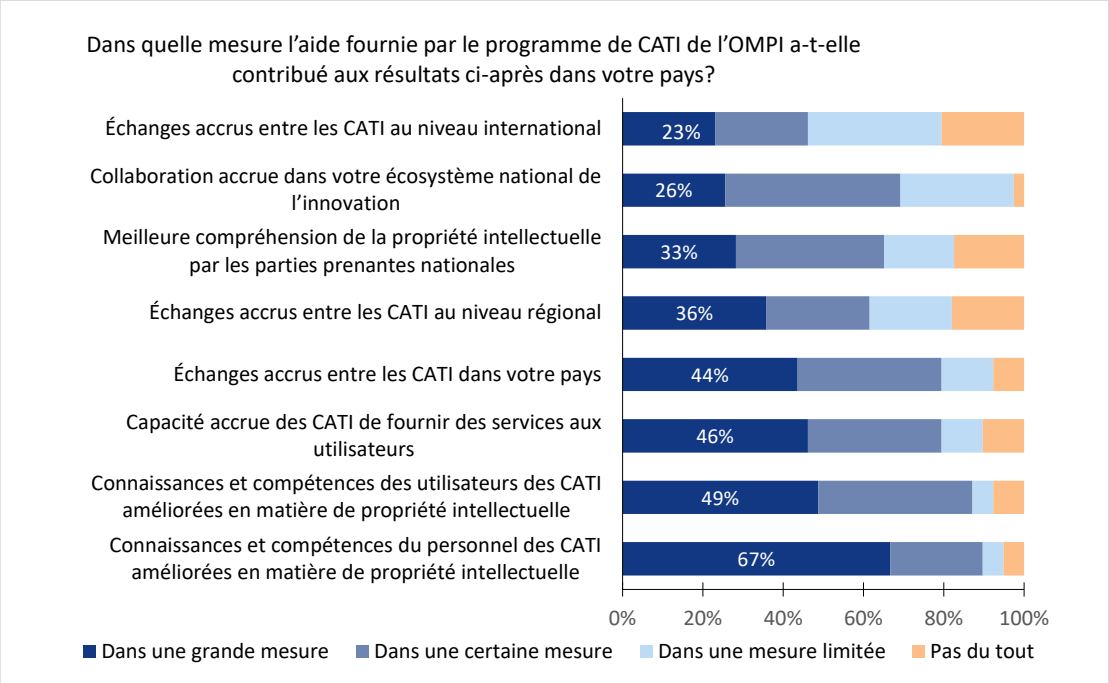

82 Dans le cadre de l'enquête et des entretiens, les personnes interrogées ont donné de nombreux exemples de la manière dont l'OMPI avait contribué à l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel et des utilisateurs des CATI, par les bourses de l'OMPI, les possibilités d'apprentissage à distance et divers séminaires et ateliers. Elles ont souligné que les programmes de formation spécifiques, comme ceux qui portent sur les méthodes de recherche en matière de brevets ou la gestion de la propriété intellectuelle, étaient des contributions importantes qui avaient permis d'améliorer les compétences et les connaissances du personnel des CATI et de renforcer leur capacité à fournir des services efficaces. Les personnes ayant répondu à l'enquête ont également mentionné l'accès aux ressources, y compris les bases de données et les plateformes numériques telles que PATENTSCOPE – ce qui a également été évoqué dans plusieurs entretiens. La création de nouveaux CATI et la promotion des interactions et de l'échange de connaissances entre les CATI existants, par exemple en organisant des réunions et des conférences pour les CATI, étaient également considérées comme une contribution importante. Les personnes interrogées en entretien ont également mis en avant les contributions de l'OMPI concernant l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel des CATI, notamment les cours en présentiel et en ligne, les publications et les autres formes de soutien. De nombreux responsables de CATI ont précisé lors des entretiens qu'ils accédaient aux aides de l'OMPI principalement par l'intermédiaire des offices nationaux de propriété intellectuelle qui étaient leurs coordonnateurs nationaux.

> ***"Nous avons déjà constaté une évolution des mentalités. Au début, les chercheurs voulaient seulement publier et ne s'intéressaient pas aux brevets. Aujourd'hui, ils comprennent l'intérêt de la protection de la propriété intellectuelle et des brevets pour la recherche et pour leur carrière.***
> ***– Responsable d'un CATI***

83 Le niveau d'activité des CATI est un indicateur clé de l'obtention de résultats immédiats. La Figure 9 montre les réponses des coordonnateurs nationaux s'agissant de la proportion des CATI dans leurs réseaux qui mènent différents types d'activité. Les résultats correspondent dans une large mesure à ceux auxquels on pourrait s'attendre compte tenu de la répartition des réseaux dans les différents niveaux de développement et ils mettent en évidence des variations importantes dans l'activité des CATI, que ce soit d'un pays à l'autre ou au sein d'un même pays.

Il est intéressant de noter que ce que les CATI font le moins, c'est échanger avec d'autres CATI à différents niveaux. Il est également intéressant de noter que plus d'un tiers des coordonnateurs ont déclaré que seulement la moitié, ou moins, des CATI de leurs réseaux fournissaient activement des services aux utilisateurs ou amélioraient les compétences du personnel au moyen de formations. Cela donne à penser que, au moins dans certains pays, une proportion significative de CATI sont relativement – voire complètement – inactifs.

84 Il est ressorti des entretiens que les CATI se trouvant dans des bibliothèques et gérés par des bibliothécaires avaient souvent plus de mal que les autres à avancer dans leur travail. Les bibliothécaires sont peut-être bien disposés à fournir des services de propriété intellectuelle, mais il s'agira probablement pour eux d'une priorité parmi d'autres; en outre, ils se sentiront peut-être moins concernés par ce rôle et auront peut-être moins de connaissances préalables pertinentes et moins de relations avec les chercheurs et les scientifiques au sein de leurs universités. Les bibliothèques et les centres de données étaient des choix logiques pour les CATI dans le cadre du projet initial relatif aux bases de données spécialisées, qui était fortement axé sur la consultation de bases de données et de publications et sur la fourniture de services de recherche en matière de brevets. Toutefois, dans la mesure où l'accent a été déplacé de ces services de base vers d'autres aspects du cycle de l'innovation, les bibliothèques sont peut-être moins appropriées que d'autres entités, parmi lesquelles les centres de recherche ou d'innovation.

Figure 9 : Activités des CATI, selon les coordonnateurs nationaux

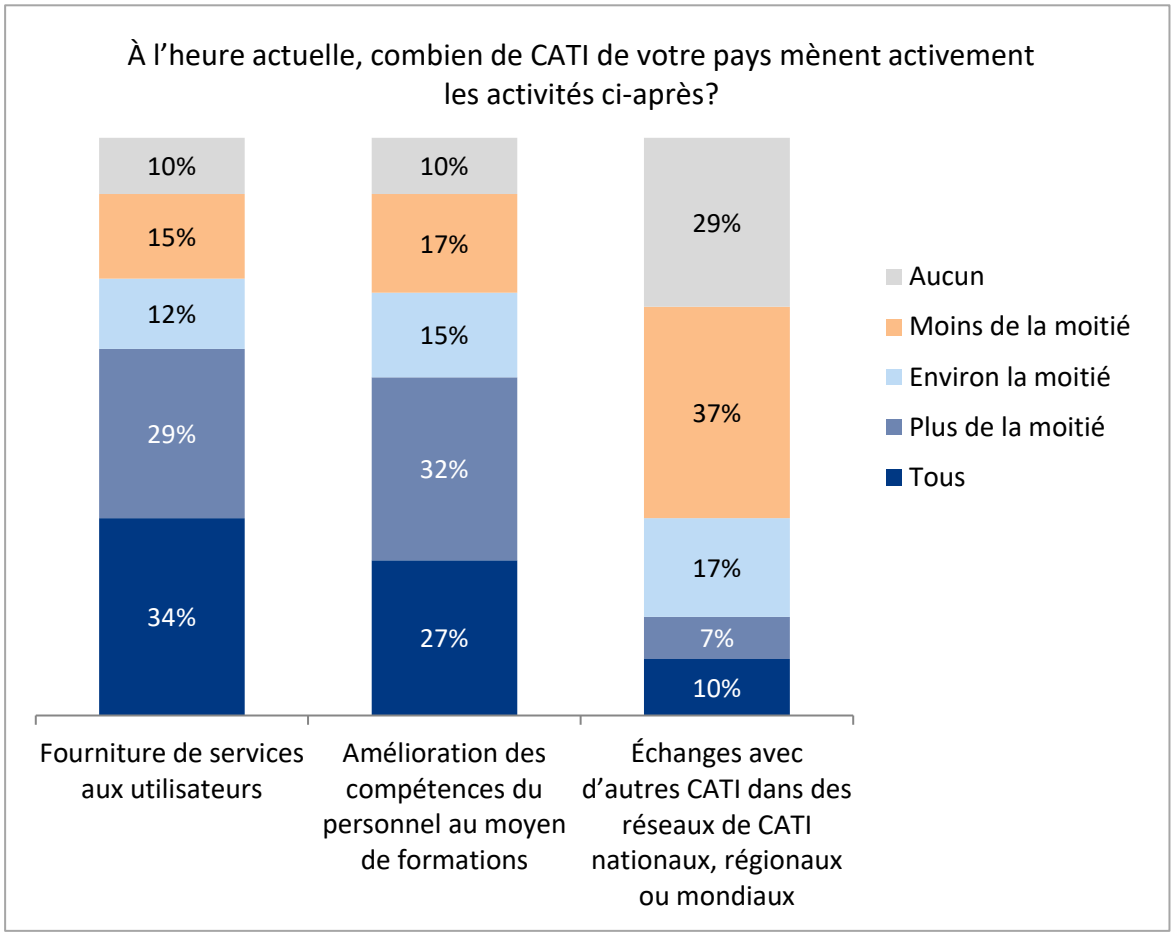

85 C'est pour les contributions de l'OMPI aux résultats immédiats que les éléments factuels sont les plus solides, mais l'évaluation a montré que le soutien de l'OMPI était dans de nombreux cas associé à des changements plus vastes et plus substantiels. Par exemple, il ressort de l'enquête que les programmes de formation et les initiatives de sensibilisation ont considérablement amélioré la capacité des parties prenantes à utiliser efficacement la propriété intellectuelle, comme en témoignent la multiplication des demandes de droits de propriété intellectuelle et l'accroissement de la demande de services des CATI. Par ailleurs, plusieurs personnes ayant répondu à l'enquête ont indiqué que les efforts déployés en vue d'instaurer et de faciliter les échanges au sein des réseaux nationaux de CATI avaient permis de renforcer la collaboration entre les CATI, améliorant ainsi l'écosystème de l'innovation dans son ensemble. Les rapports annuels sur les CATI regorgent aussi d'éléments qui témoignent de progrès dans ces domaines.

> ***"Une des plus grandes réussites est que, depuis peu, les CATI entretiennent des relations étroites qui leur permettent de collaborer les uns avec les autres.***
> ***– Coordonnateur national***

86 Les réponses à l'enquête et les entretiens amènent à faire plusieurs constats. L'obtention du soutien des universités dans l'institutionnalisation et le financement des CATI, l'élaboration de politiques institutionnelles en matière de propriété intellectuelle, l'intégration de sujets concernant la propriété intellectuelle dans les programmes d'études et la mise en place d'incitations pour encourager les chercheurs à donner la priorité à la propriété intellectuelle, au dépôt de demandes de brevet et au potentiel de commercialisation de leurs travaux et de leurs idées ont toutes été citées comme de grandes avancées. Toutefois, une des personnes interrogées en entretien a fait remarquer que s'il était assez facile de faire mieux comprendre les enjeux de la propriété intellectuelle aux chercheurs, encourager ceux-ci à mettre à profit cette compréhension pour entreprendre des recherches en matière de brevets et envisager les possibilités de demande de brevet et de commercialisation restait une gageure. Que ce soit dans l'enquête ou lors des entretiens, les personnes interrogées ont surtout évoqué, comme défis à relever, le manque de sensibilisation du corps enseignant, des étudiants et des dirigeants des universités et des centres de recherche, mais certaines ont également relevé le manque de sensibilisation des acteurs du secteur privé, tels que l'industrie et les PME.

87 Lors des entretiens, les responsables d'un CATI et les coordonnateurs ont également donné de nombreux exemples de résultats intermédiaires, même s'il est clair que ces résultats varient considérablement d'un réseau national à l'autre et d'un CATI à l'autre dans un même pays. Les CATI faisant partie de réseaux plus consolidés ont fait état de progrès plus tangibles, tout comme ceux qui se trouvent dans des universités ou des centres de recherche plus importants. Lors des entretiens, les personnes présentes aux Philippines et au Maroc ont souligné combien le soutien de l'OMPI était important pour la professionnalisation des activités des CATI et ont établi un lien entre l'amélioration des connaissances et des compétences du personnel des CATI et la mise en œuvre efficace des activités ayant trait à la propriété intellectuelle, ce qui avait comme conséquences la multiplication des dépôts de demandes de droits de propriété intellectuelle, une meilleure sensibilisation à la propriété intellectuelle et l'élaboration de politiques en matière de propriété intellectuelle. Des résultats similaires ont été mis en évidence par les personnes interrogées au Viet Nam, où plusieurs CATI ont fait état d'un grand nombre de dépôts de demandes de droits de propriété intellectuelle et de progrès en matière de commercialisation. Les personnes interrogées en Éthiopie et en Ouganda ont également noté des améliorations s'agissant de la sensibilisation à la propriété intellectuelle et de la capacité de gestion de celle-ci, mais des progrès plus limités en ce qui concerne l'impact mesuré par les dépôts de demandes de droits de propriété intellectuelle et les commercialisations, même si certains exemples ont été cités pour l'Ouganda.

j) C'est dans les réseaux les plus actifs et les mieux consolidés que le programme de CATI a les impacts primaires et secondaires les plus forts.

88 La Figure 10 montre les avis des coordonnateurs nationaux quant aux contributions de l'OMPI dans les domaines clés de l'impact du programme : le renforcement de la sensibilisation à la propriété intellectuelle, de la protection de la propriété intellectuelle et de la création de valeur en la matière. Les réponses sont globalement très positives, étant donné que les résultats au niveau des impacts sont hors de la sphère de contrôle de l'OMPI et à la marge de sa sphère d'influence (comme on le voit dans le chemin d'impact présenté à l'appendice 1). Toutes les sources de données montrent que l'appui de l'OMPI est pertinent et apprécié, mais qu'il reste difficile de traduire l'accroissement des capacités et de la sensibilisation en un nombre accru de brevets et en une exploitation réussie des actifs de propriété intellectuelle aux fins d'innovation et de commercialisation; pourtant, une solide majorité indiquait que les CATI avaient contribué à des améliorations dans tous ces domaines.

> ***"Nous n'avions ni bureau, ni matériel, ni personnel. Aujourd'hui, notre bureau est bien établi et doté d'un personnel technique très compétent, grâce aux nombreuses formations organisées par l'OMPI.***
> ***– Coordonnateur national***

Figure 10 : Appréciation de l'impact et des résultats de plus haut niveau

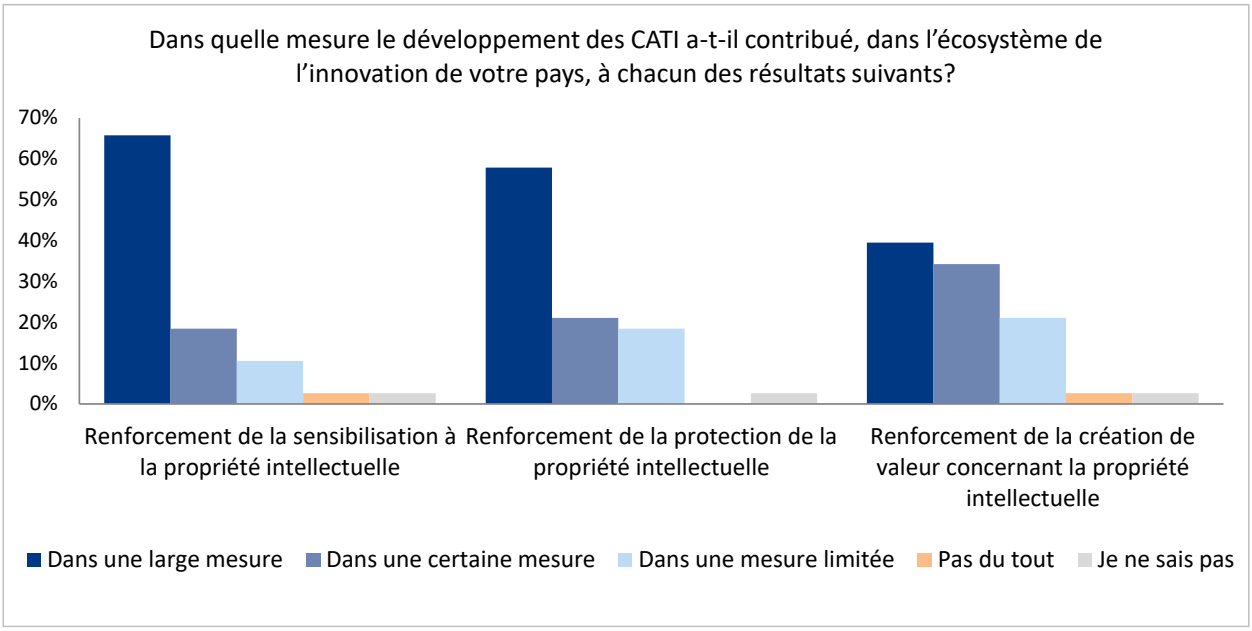

89 Cela étant, l'impact varie. De nombreux éléments factuels indiquent, par exemple, que les réseaux des PMA ont eu plus de mal à avoir de l'impact que les réseaux d'autres pays bénéficiaires. On le voit dans la Figure 11, qui montre que, dans l'enquête, le pourcentage de coordonnateurs nationaux qui estimaient que les CATI avaient contribué de manière significative à l'accroissement de la création de valeur était moins élevé dans les PMA que dans les pays ne faisant pas partie de ce groupe. Toutefois, l'échantillon de PMA était restreint et peut-être biaisé en faveur des coordonnateurs nationaux les plus motivés et des réseaux nationaux les plus actifs, les personnes de ce genre étant peut-être plus susceptibles de consacrer du temps à l'enquête.

Figure 11 : Appréciation des résultats de plus haut niveau par les coordonnateurs nationaux dans des PMA et les coordonnateurs nationaux dans des pays ne se trouvant pas dans ce groupe

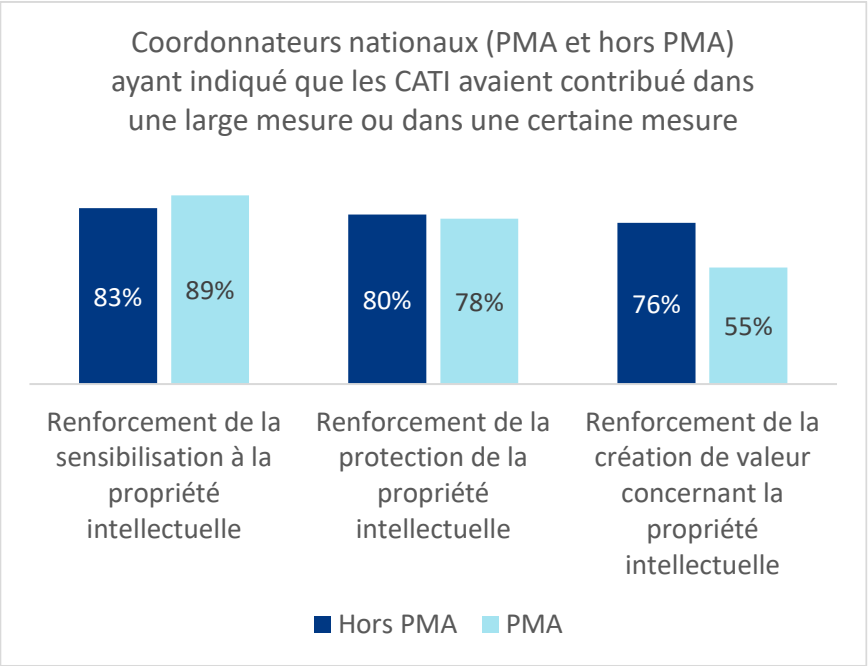

90 L'enquête et les entretiens ont donné de nombreux exemples de multiplication des demandes de brevet et de modèle d'utilité, ainsi que des exemples de certains brevets accordés, et quelques exemples de commercialisation réussie. Lors des entretiens, les personnes interrogées en Éthiopie, au Honduras, au Maroc, aux Philippines, en Ouganda et au Viet Nam ont expliqué comment les CATI avaient facilité les demandes de brevet et de modèle d'utilité ainsi que les initiatives de commercialisation, même si la croissance était très variable. Au Maroc, aux Philippines et au Viet Nam, certaines institutions ont attribué l'augmentation sensible du nombre de demandes de brevet au soutien des CATI. Par exemple, l'Académie vietnamienne des sciences et des technologies, institution hôte de première importance, a indiqué que le nombre de demandes de brevet était passé d'environ 40 par an avant 2013 à environ 300 par an sur la période 2013 à 2023, et que le nombre de brevets accordés est passé de moins de 10 par an à 50 à 60 par an au cours de la même période. Le coordonnateur marocain a indiqué que les CATI marocains avaient facilité le dépôt de plus de 1 700 demandes nationales de brevet et de 2 200 demandes selon le PCT.

> ***"Un des grands enseignements que nous avons tirés est que le soutien du responsable, du président ou de la direction est essentiel pour le succès du CATI. C'est le point commun à tous les CATI que nous considérons comme performants et comme comptant parmi les meilleurs.***
> ***– Coordonnateur national***

91 Au cours des entretiens, les personnes interrogées dans les trois pays les plus actifs en matière de protection de la propriété intellectuelle ont donné des exemples de création de valeur en matière de propriété intellectuelle. C'était le fruit de la facilitation des liens, par les CATI, entre les chercheurs et les investisseurs de l'industrie ou des collectivités locales, ainsi que des efforts que les CATI avaient déployés pour soutenir le transfert de technologie et les contrats de licence. Par exemple, des universités marocaines ont vendu des brevets à des entreprises étrangères et collaboré avec des nouvelles entreprises pour la commercialisation des technologies. Aux Philippines, un CATI a aidé des innovateurs à commercialiser de la poudre de batwan (qui, au moment de la présente évaluation, était en passe de faire l'objet d'un contrat de licence) et un autre a évoqué la création d'une usine de fabrication d'un produit de

gestion des eaux usées utilisé par les collectivités et industries locales. En Ouganda, le CATI hébergé par l'Organisation nationale de la recherche agricole a noué des partenariats stratégiques aux fins de la concession de licences concernant des variétés végétales.

92 L'examen des rapports annuels du programme de CATI de l'OMPI a permis de trouver des informations supplémentaires sur les avancées en matière de protection de la propriété intellectuelle et, certes dans un plus petit nombre de cas, de création de valeur. On constate dans un large éventail de pays une corrélation entre les efforts déployés par les réseaux nationaux de CATI et l'augmentation du nombre de demandes de brevet et d'autres droits de propriété intellectuelle, ainsi que des progrès en matière de commercialisation.

93 Il ressort des entretiens et des réponses à l'enquête que les coordonnateurs nationaux et les responsables de CATI de nombreux pays sont tout particulièrement désireux de s'améliorer pour ce qui est de l'appui à la commercialisation des actifs de propriété intellectuelle. On constate un accroissement notable de la fourniture de services à valeur ajoutée par les CATI, notamment la rédaction des demandes de brevet, le dépôt des demandes, la concession de licences, les démarches relevant de la diligence requise et l'appui à la commercialisation, ce qui traduit l'évolution des besoins des innovateurs locaux. De nombreux responsables de CATI ont souligné qu'il fallait renforcer le soutien dans ce domaine, notamment en apportant un soutien spécialement adapté aux besoins et aux contextes locaux.

6. ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE

94 On trouvera ci-après quelques enseignements et bonnes pratiques recensés au cours de l'évaluation, qui pourraient éclairer le soutien que l'OMPI apportera aux CATI à l'avenir.

6.1. Bonnes pratiques

- Priorité donnée au soutien et au leadership des institutions

94 Que ce soit lors des entretiens ou dans l'enquête, plusieurs personnes interrogées ont souligné le rôle important que le soutien ou le leadership des institutions jouaient dans le succès des CATI. En s'assurant du soutien des hauts responsables ou des dirigeants des institutions hôtes ou des entités chargées des CATI, on contribue nettement à l'efficacité et aux bons résultats des CATI. Plusieurs responsables de CATI et coordonnateurs nationaux ont décrit des stratégies visant à susciter l'adhésion des dirigeants.

- Recherche de fonds pour les budgets dédiés aux CATI

95 Le fait de ne pas disposer des ressources financières nécessaires à leur fonctionnement est un problème majeur pour certains CATI, et l'existence, au sein des institutions hôtes, d'un budget dédié aux services des CATI s'est révélé être un facteur clé pour que ces derniers continuent de fonctionner et d'avoir de l'impact. Certains responsables de CATI ont expliqué quels efforts ils déployaient sans cesse pour obtenir des budgets au sein de leur université ou des fonds pour leur projet auprès de différentes sources, parmi lesquelles des programmes gouvernementaux ou d'autres organisations.

- Visites de formation et de sensibilisation dans les CATI

96 Les responsables de CATI ont dit apprécier recevoir un soutien personnalisé et cohérent, qui soit adapté aux besoins et aux contextes particuliers des différents CATI, et certains coordonnateurs nationaux y voyaient une stratégie fructueuse. Plusieurs coordonnateurs nationaux jugeaient important de se rendre régulièrement dans les CATI pour s'assurer de leur motivation, évaluer leurs besoins et leur fournir une formation et des conseils adaptés. Cela est d'autant plus important lorsque les CATI sont loin des capitales et sont dispersés dans différentes régions, parfois difficiles d'accès ou présentant des problèmes de connectivité, et lorsque les CATI disposent de peu de ressources pour voyager ou pour participer aux activités de réseautage, aux séminaires et aux cours.

> ***« En raison de la géographie de notre pays et du fait que l'institution coordonnatrice a un bureau et du personnel seulement dans la capitale, il a toujours fallu voyager et être plus présent dans les régions.***
> ***– Coordonnateur national***

- Séances consultatives en ligne

97 Dans un pays, le coordonnateur national a expliqué avoir recours à des séances virtuelles avec le personnel des CATI et d'autres personnes pour compenser le budget limité qu'il avait à disposition pour se rendre en personne dans les CATI. Une approche comme celle-là permet aux coordonnateurs nationaux de rester en contact avec les CATI éloignés des offices nationaux de propriété intellectuelle.

- Fixation d'objectifs

98 Certains coordonnateurs nationaux et responsables de CATI ont expliqué comment la fixation d'objectifs annuels et le travail en vue de leur réalisation avaient permis de cibler les activités des CATI et d'augmenter le nombre de dépôts de demandes de droits de propriété intellectuelle. Fixer des objectifs permet de maintenir l'implication et de s'assurer que les activités de chaque CATI sont en phase avec les objectifs stratégiques plus larges du réseau dans son ensemble, et aussi de favoriser une culture de la responsabilité et de la réussite.

- Recours à des incitations

99 Plusieurs sources ont dit avoir eu recours avec succès à des incitations pour encourager et récompenser le soutien des institutions hôtes, les performances des CATI et l'utilisation de la propriété intellectuelle. Elles ont évoqué la remise de prix aux universités dont les CATI sont performants, la mise en place de politiques de promotion des enseignants qui leur accordent des points tant pour les brevets que pour les publications, l'inclusion d'exigences de recherche en matière de brevets dans les projets de base des étudiants et l'organisation de concours de recherche et d'innovation qui intègrent des éléments de propriété intellectuelle.

> ***« Nous avons obtenu de bons résultats grâce au projet relatif aux technologies appropriées lorsqu'il s'est agi d'encourager l'utilisation de l'information en matière de brevets pour trouver des solutions appropriées aux problèmes techniques.***
> ***– Coordonnateur national***

- Connexion des CATI par les médias sociaux

100 Lors des entretiens, certaines personnes interrogées dans des pays où les échanges au sein du réseau national sont plus nourris ont dit échanger au moyen de groupes de discussion sur des applications de messagerie. Les coordonnateurs nationaux les utilisent pour partager des liens vers de nouveaux cours ou de nouvelles ressources de l'OMPI, des événements organisés par le réseau national et d'autres informations pertinentes, ainsi que pour diffuser des informations et des invitations officielles ou des courriels. Les membres des réseaux de CATI échangent aussi des nouvelles, y compris des invitations à leurs propres événements, et communiquent de manière plus informelle.

- Proactivité des coordonnateurs et des responsables de CATI

101 Il ressort de l'évaluation que l'élément humain est une variable essentielle de la performance des réseaux de CATI. Même dans les nombreux endroits où l'environnement est difficile, des coordonnateurs et du personnel de CATI compétents et proactifs sont parvenus à susciter au moins un certain degré d'adhésion des universités et des autres institutions, à sensibiliser à la propriété intellectuelle et à encourager l'utilisation des services des CATI et l'utilisation de la propriété intellectuelle par les chercheurs.

> ***"Nous sommes en contact avec le coordonnateur national via Gmail et par l'intermédiaire des ateliers. C'est grâce à lui que nous avons élaboré notre politique interne. Sans le coordonnateur national, il nous serait impossible de travailler. Je peux vous assurer que c'est grâce à lui que nous avons obtenu nos résultats.***
> ***– Coordonnateur national***

- Intégration de la propriété intellectuelle dans les programmes

102 De nombreux responsables de CATI ont déclaré que les étudiants étaient les principaux utilisateurs de leurs services ou qu'ils mettaient beaucoup d'énergie à sensibiliser les étudiants à la propriété intellectuelle et à comment effectuer des recherches de brevets ou utiliser l'information en matière de brevets dans les projets de recherche et d'innovation. Les informations tirées de plusieurs entretiens et réponses à l'enquête ont montré que la création de programmes de sensibilisation à la propriété intellectuelle à l'intention des étudiants à différents stades de leurs études pouvait leur apporter les connaissances nécessaires pour se lancer dans une carrière dans le monde de l'entreprise ou lancer leur projet d'entreprise.

- Investissement dans l'établissement de relations

103 Mettre l'accent sur le développement de relations solides – au sein du réseau de CATI, entre les coordonnateurs et le personnel du CATI et avec les experts de l'OMPI – est une bonne pratique qui aide les CATI à obtenir des résultats. Plusieurs parties prenantes ont souligné qu'elles allaient au-delà de la communication formelle, dans le but de créer des liens personnels sur lesquels elles pouvaient compter lorsqu'elles avaient besoin de conseils et de soutien de différentes sortes. Ces relations facilitent la communication, sont une source de soutien mutuel et renforcent les collaborations.

- Recherche d'organismes autres que les universités pour accueillir des CATI

104 La majorité des CATI se trouvent dans des universités. Encourager les réseaux nationaux à solliciter d'autres entités (chambres de commerce, parcs industriels ou organismes publics chargés de la technologie, de la recherche ou du développement industriel) pour qu'elles accueillent un CATI est une stratégie qui est susceptible d'élargir l'impact des CATI. Les entretiens avec les responsables de CATI non universitaires ont confirmé que d'autres institutions étaient peut-être mieux placées pour sensibiliser à la propriété intellectuelle dans des écosystèmes de l'innovation plus vastes et pour faciliter les liens entre l'industrie ou les investisseurs et les chercheurs.

- Localisation des CATI dans les services de recherche et d'innovation

105 L'évaluation donne à penser que les CATI sont souvent plus efficaces lorsqu'ils se trouvent dans des unités de recherche et d'innovation universitaires ou des entités similaires. Lors des entretiens, les acteurs de deux CATI ont expliqué que leur CATI était en train d'être transféré dans une unité de recherche dans le cadre d'un processus de réorganisation, et qu'ils espéraient que cela faciliterait leur travail. Une intégration comme celle-là favorisera probablement l'apparition d'un environnement propice à la gestion de la propriété intellectuelle et à l'innovation, faisant gagner pertinence et efficacité aux services des CATI dans le contexte universitaire.

6.2. Enseignements

- Barrières linguistiques entravant l'utilisation de l'appui de l'OMPI

106 Bien que les ressources de l'OMPI soient disponibles dans plusieurs langues, un certain nombre de personnes interrogées lors des entretiens et dans l'enquête ont mentionné que les ressources, les publications et les échanges en ligne en anglais ou dans d'autres langues non locales n'étaient pas accessibles aux membres de leurs réseaux de CATI ou aux autres parties prenantes.

- Insuffisance de l'adaptation au contexte local

107 Le soutien de l'OMPI est peut-être moins pertinent s'il n'est pas adapté aux contextes locaux. Il est ressorti des entretiens que les programmes et les ressources de formation qui ne répondent pas aux besoins et aux difficultés précis des différents CATI, compte tenu de leur environnement socioéconomique, politique et institutionnel unique, étaient d'une efficacité et d'une pertinence limitées. Certains ont également fait remarquer qu'il était certes intéressant d'apprendre des réussites des autres CATI, mais que les exemples tirés de contextes radicalement différents, notamment ceux dans lesquels les ressources et le soutien sont très différents, pouvaient être décourageants.

- Goulets d'étranglement au niveau des coordonnateurs nationaux

108 Un grand nombre de personnes interrogées en entretien ont dit mal connaître les ressources de l'OMPI. Cela donne à penser que certains coordonnateurs nationaux sont peut-être moins actifs lorsqu'il s'agit de partager les informations et les ressources avec leurs réseaux, ce qui limite la capacité des responsables et du personnel des CATI à tirer pleinement parti des cours, des publications, des outils et des possibilités d'échange. Ce problème peut être exacerbé de part et d'autre si tant les coordonnateurs nationaux que les responsables de CATI assument de multiples responsabilités en plus des activités concernant les CATI et si les ressources destinées à soutenir le travail des CATI sont limitées.

- Goulets d'étranglement administratifs

109 Plusieurs personnes interrogées ont dit avoir dû attendre longtemps et suivre des procédures d'inscription complexes pour accéder aux bases de données en ligne, aux cours et à la plateforme e-TISC, ainsi que pour déposer les demandes de brevet. Ces obstacles sont souvent source de frustration et, dans certains cas, dissuadent les personnes de poursuivre la recherche de ces ressources et ces procédures.

- Inadéquation entre l'endroit qui accueille un CATI et son responsable

110 Il ressort de l'évaluation que les CATI gérés par des personnes dont les compétences et l'expérience ne cadrent pas avec les objectifs des CATI – par exemple, des bibliothécaires – et ceux qui se trouvent dans des bibliothèques ou des centres de données plutôt que dans des unités de recherche-développement ou d'autres entités similaires sont parfois moins efficaces. Les responsables qui n'ont pas une formation scientifique ou en recherche-développement seront probablement moins bien intégrés dans les communautés des enseignants ou des chercheurs et moins au fait des processus d'innovation, ce qui les mettra face à une courbe d'apprentissage plus abrupte pour presque tous les aspects de leur rôle. C'est là à la fois un enseignement et une preuve de ce qu'il est important de mettre à la tête des CATI des personnes qui ont l'expertise voulue.

> ***"Les premiers documents sur les CATI mettent beaucoup l'accent sur la nécessité de placer les CATI dans les bibliothèques et les centres de données, et je dirais que les 40% qui ne sont pas actifs sont ceux qui se trouvent dans les bibliothèques. Les CATI qui réussissent sont ceux dont les coordonnateurs sont des chercheurs.***
> ***– Coordonnateur national***

- Développement des réseaux au-delà des capacités

111 Certains éléments indiquent que certains réseaux ont peut-être ajouté trop de CATI trop rapidement, compte tenu de la capacité limitée des institutions hôtes et des coordonnateurs nationaux à maintenir le contact et à apporter un soutien à chacun d'entre eux. Les entretiens, en particulier, ont permis de mettre en évidence des réseaux comptant de nombreux CATI inactifs, ce qui peut épuiser les ressources.

7. CONCLUSIONS

112 Le projet "Accès à des bases de données spécialisées et appui" et le programme intégré d'appui aux CATI ont sensiblement amélioré l'écosystème de l'innovation dans les pays bénéficiaires, y compris les PMA. L'évaluation a montré que, globalement, le programme de CATI de l'OMPI est pertinent, durable, efficace et très apprécié par un grand nombre de parties prenantes. Bien que les réseaux de CATI et les différents CATI connaissent de nombreuses difficultés et qu'il y ait moyen d'améliorer, d'adapter et d'expérimenter certaines choses, le programme de CATI n'a jamais cessé, depuis la fin du projet relatif aux bases de données spécialisées, de s'adapter en réponse aux enseignements tirés de l'expérience.

113 La conception, la mise en œuvre et les résultats du programme sont bien en phase avec les priorités nationales et régionales en matière de propriété intellectuelle et d'innovation, et une grande majorité des parties prenantes consultées ont confirmé que l'appui de l'OMPI répondait à leurs besoins. L'augmentation continue du nombre de réseaux de CATI et de CATI et l'utilisation accrue du soutien apporté par le programme le confirment. L'évolution du programme et son adaptation aux nouvelles priorités et circonstances, notamment l'importance croissante qu'il accorde à la coopération régionale, à l'institutionnalisation des politiques de propriété intellectuelle et au soutien de la création de valeur par la propriété intellectuelle par la commercialisation, sont très appréciées dans divers contextes.

114 Néanmoins, la pertinence, la durabilité et l'impact du programme varient. Certains pays sont parvenus à étendre leurs réseaux, à renforcer leur expertise nationale et à fournir des services précieux aux chercheurs et aux autres acteurs de leurs écosystèmes de l'innovation. Cela a permis de mieux protéger la propriété intellectuelle et d'accroître la création de valeur en la matière. En revanche, d'autres pays ont des ressources limitées ou des environnements peu favorables ou connaissent d'autres difficultés. Ces contraintes contribuent à une forte rotation du personnel dans les CATI, ce qui nuit à la continuité et à l'efficacité des formations et des initiatives de renforcement des capacités.

115 L'implication des parties prenantes est un facteur important de réussite des CATI. Une collaboration efficace avec la direction des universités et les organismes gouvernementaux a parfois permis de renforcer le soutien institutionnel et de sensibiliser davantage les chercheurs et les enseignants à la propriété intellectuelle. La sensibilisation à la propriété intellectuelle étant à la base de l'obtention de résultats plus tangibles, il est essentiel, dès le début des projets et tout au long de leur mise en œuvre, de collaborer avec les différentes catégories d'acteurs qui influencent l'écosystème de l'innovation – ou l'écosystème de l'innovation potentiel. Si l'importance de la propriété intellectuelle n'est pas reconnue, les outils et la formation fournis par l'OMPI risquent de ne pas être pleinement utilisés et, par conséquent, en l'absence d'une collaboration proactive et d'un soutien institutionnel, les CATI auront un impact plus limité.

116 Tous les réseaux de CATI ne sont en outre pas aussi durables les uns que les autres. Certains se sont approprié les objectifs des CATI et ont pris des mesures créatives pour renforcer les réseaux et les compétences, sensibiliser les parties prenantes et développer les services. D'autres, par contre, sont à la traîne et, dans certains pays, de nombreux CATI sont inactifs ou ne fournissent que peu de services. Les coordonnateurs nationaux jouent un rôle

essentiel dans l'appui aux CATI, mais leur efficacité varie aussi. Dans les pays où ils sont très motivés et bien soutenus, les CATI ont plus de chances de se développer.

117 Globalement, il est essentiel d'impliquer davantage les parties prenantes, de fournir un soutien adapté et d'encourager des engagements institutionnels plus forts pour réaliser le plein potentiel de l'appui de l'OMPI. Le programme s'attaque déjà à ces éléments. Toutefois, en se concentrant davantage sur les besoins des réseaux en retard, en particulier dans les PMA, on pourrait renforcer le rôle de catalyseur du programme dans la mise en place d'écosystèmes de l'innovation nationaux et régionaux solides, là où ils sont le plus nécessaires. Cela renforcerait la contribution de l'OMPI à l'amélioration du bien-être économique et social grâce à l'innovation.

8. RECOMMANDATIONS

118 Compte tenu des résultats de l'évaluation, on trouvera ci-après ce qu'il est recommandé de faire pour le programme de CATI de l'OMPI. Les responsables du programme ont déjà montré qu'ils étaient en mesure d'adapter et d'étoffer l'offre de services en réponse aux leçons tirées de l'expérience et aux besoins des parties prenantes. Ces recommandations visent à contribuer à ce processus d'amélioration continue, même si on ne s'attend pas à ce qu'elles soient toutes mises en œuvre, ou mises en œuvre exactement comme elles sont décrites. Lors de la planification des futures stratégies, les responsables du programme pourraient donc envisager de consulter les principales parties prenantes à propos des pistes présentées ci-après.

i. **Élaborer un cadre de résultats simple au niveau du programme** en complément de la plateforme TPPM, en s'inspirant du chemin d'impact préparé pour la présente évaluation. Ce cadre pourrait suivre les pratiques standard de gestion axée sur les résultats et énoncer les produits, résultats (éventuellement au niveau immédiat et au niveau intermédiaire, comme le chemin d'impact) et impact de haut niveau escomptés, en les reliant à des indicateurs qualitatifs et quantitatifs. Il pourrait reposer sur les indicateurs de la plateforme TPPM et sur les données généralement recueillies et présentées dans les rapports annuels sur les CATI. En utilisant ce cadre comme base d'un suivi cohérent et consolidé du programme, on pourrait aider à suivre les progrès du programme, soutenir la communication du programme et fournir des données pour définir les stratégies du programme et choisir les priorités.

ii. **Suspendre les nouvelles demandes et les nouveaux accords sur le niveau de services** afin de se concentrer davantage sur la santé et la durabilité des CATI et des réseaux nationaux et régionaux existants. Envisager de fixer un objectif quant au pourcentage de réseaux qui doivent être opérationnels à chaque niveau de développement et d'accepter des nouveaux réseaux seulement lorsque cet objectif est atteint.

iii. **Élaborer et mettre à l'essai un ensemble d'activités d'appui de type projet pour certains réseaux dans les PMA (et éventuellement dans les pays à faible revenu),** en vue de répondre aux besoins les plus courants dans ces réseaux, dans le respect des objectifs du projet relatif aux bases de données spécialisées d'origine. Cet ensemble d'activités d'appui pourrait :

- Apporter un financement limité dans le temps pour aider le réseau à démarrer, qui aiderait à prendre en charge, en tout ou partie, le salaire du coordonnateur national, le temps de travail des responsables des CATI, le matériel de bureau de base pour un petit nombre de CATI, les frais de déplacement pour la formation et le renforcement des capacités des CATI, les frais de déplacement du coordonnateur national vers les CATI ou pour certains événements, notamment des réunions régionales ou des séminaires de l'OMPI.

- Commencer par un programme de sensibilisation intensif à l'intention des dirigeants et du personnel technique des parties prenantes institutionnelles, telles que les organismes gouvernementaux concernés, les universités participantes et d'autres acteurs de l'écosystème de l'innovation local.
- Organiser (au moins) chaque année des réunions nationales des CATI, éventuellement tous les six mois dans un premier temps, afin de faciliter l'établissement de relations solides entre les principales parties prenantes.
- Garantir que tous les responsables et membres du personnel des CATI suivent le nouveau cours de certification.
- Fournir une formation intensive sur les CATI à l'intention des coordonnateurs et des responsables et membres du personnel des CATI, et aussi des experts de l'OMPI, pour s'assurer que toutes les parties connaissent bien toutes les aides disponibles et sachent comment y avoir recours, et faire suivre cette formation de mises à jour régulières, en ligne, avec le personnel de l'OMPI pendant la période de lancement.
- Contribuer à la planification stratégique par le coordonnateur national, ce qui aboutira à la préparation conjointe d'un plan de travail incluant les résultats escomptés et les indicateurs choisis, ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie de sortie du projet afin d'en assurer la viabilité.

iv. **Étudier des moyens de permettre une communication plus directe entre les responsables/le personnel des CATI et l'équipe de l'OMPI.** Il semble que les informations et le soutien des coordonnateurs nationaux aux CATI ne soient pas toujours fluides, ce qui fait que certains membres du personnel des CATI ne connaissent pas les aides que l'OMPI pourrait leur apporter. Avoir un coordonnateur national impliqué (qu'il s'agisse d'une personne ou d'une équipe) qui facilite le fonctionnement de chaque réseau national est l'idéal pour la durabilité du réseau, mais il peut être utile que l'OMPI communique plus directement avec les CATI afin d'éviter les blocages dans le flux d'informations. Ce contact direct peut être particulièrement important dans les premières phases de développement des CATI, même si tous les CATI tireraient probablement profit de contacts plus réguliers, par exemple sous la forme de bulletins d'information qui seraient envoyés régulièrement aux responsables de CATI et qui présenteraient les nouveaux cours, les nouvelles ressources et les autres initiatives proposées.

[Les appendices sont joints séparément (en anglais uniquement)]